

RAPPORT STRATEGIQUE 2016

PANORAMA DU MAROC DANS LE MONDE

Les relations internationales du Royaume

Rédaction achevée en février 2016

SOMMAIRE

Liminaire

Introduction

Chapitre I : La politique étrangère du Royaume du Maroc

Chapitre II : Le Maroc et les pays du voisinage

Chapitre III : Le Maroc et le monde arabo-musulman

Chapitre IV : Le Maroc et le continent africain

Chapitre V : Le Maroc et l'euro-Méditerranée

Chapitre VI : Le Maroc et l'Amérique

Chapitre VII : Le Maroc et l'Asie

Conclusion

Annexes

- Liste des abréviations
 - Bibliographie sélective
 - Liste des cartes et des graphiques
-

LIMINAIRE

En 2015, l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a inauguré une nouvelle série de rapports stratégiques, intitulés le **Panorama du Maroc dans le monde**. Ces rapports stratégiques annuels ont en commun de présenter une situation donnée dans sa globalité (*Big picture*) : une grande perspective.

Le premier de cette série a examiné les transitions majeures, en cours, au niveau planétaire et leurs impacts sur le Maroc, en termes de risques à éviter, d'opportunités à saisir et de ruptures à anticiper.

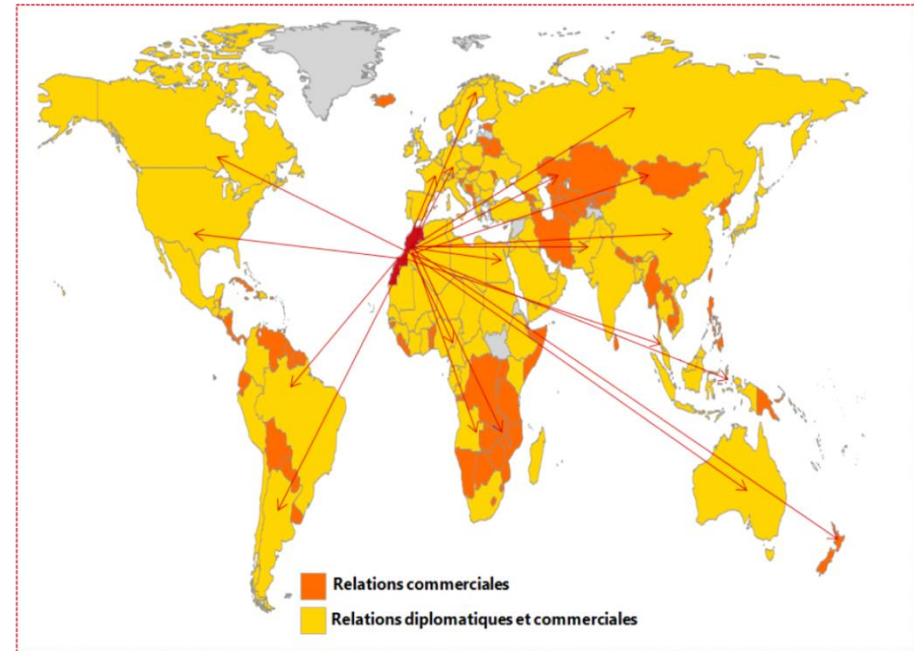


Figure 1 : Les relations internationales du Maroc

LIMINAIRE (2)

Le présent rapport stratégique constitue le second Panorama. L'IRES a dédié ce rapport aux **relations internationales du Royaume**, en partant des Orientations contenues dans le Message Royal du 30 août 2013, appelant l'Institut à consacrer ses efforts aux relations extérieures du Maroc et au domaine diplomatique.

La seconde édition du **Panorama du Maroc dans le monde** met en exergue les fondements de la politique étrangère du Royaume du Maroc, tels qu'ils émanent de la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Elle aborde les relations du Maroc avec son voisinage et réserve trois chapitres aux aires d'appartenance du Royaume, un chapitre aux relations avec l'Amérique et un chapitre aux relations avec l'Asie.

Le rapport stratégique se réfère principalement aux conclusions des études réalisées par l'IRES sur les relations extérieures du Maroc. Il est enrichi par les propositions formulées lors des rencontres organisées par l'Institut.

INTRODUCTION

Le Maroc est un carrefour de plusieurs civilisations. Peuplé dès la préhistoire par les Amazighs, il a connu à des degrés variés l'influence des civilisations phénicienne, carthaginoise, romaine, vandale, byzantine et arabe, ce qui a permis au **Maroc de se forger une identité culturelle plurielle.**

Du VIIIème au XVème siècle, **le Maroc était un haut lieu de l'histoire de l'humanité,** interagissant avec Al Andalous, terre de coexistence pacifique entre les peuples des trois religions monothéistes. Cette période s'est caractérisée par les travaux de grands penseurs et savants dont, notamment, Al-Bakri, Charif Al Idrissi, Moïse Maïmonide, Ibn Rochd – Averroès -, Ibn Khaldoun et Hassan al-Wazzan -Léon l'africain -.

L'ouverture du Maroc sur le monde s'est distinguée également par les voyages à l'étranger d'explorateurs illustres, tels que Ibn Battouta. Elle s'est consolidée avec l'établissement de liens de coopération étroite avec des puissances comme l'Angleterre, pays avec lequel le Maroc a huit siècles de relations diplomatiques.

A partir du XVème siècle, le Maroc s'est replié cependant sur lui-même du fait, au nord, de la fin de l'ère musulmane en Andalousie et, à l'est, de la présence de l'Empire Ottoman. Face à cette situation, **le Maroc a donné, à partir du XVIème siècle, la priorité à l'ouverture sur l'Afrique.**

INTRODUCTION (2)

Il a fallu attendre la deuxième moitié du XVIIème siècle pour que le Maroc s'ouvre de nouveau sur le monde, avec la construction d'un nouveau port à Essaouira et la restauration d'autres ports sur l'Atlantique, notamment le port de Casablanca. Par ailleurs, **le Maroc a été le premier pays au monde à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis en 1777** et a établi avec la **Russie des relations commerciales en 1778**.

A partir du XIXème siècle, des Marocains se sont installés en Afrique et en Europe. **Des liens ont été tissés avec les nouvelles Républiques d'Amérique du Sud** grâce, particulièrement, aux **Marocains de confession juive**.

INTRODUCTION (3)

Le Maroc poursuit, depuis le XXème siècle, son ouverture sur l'extérieur dont il a fait un choix stratégique incontournable, en prenant appui sur les atouts dont dispose le Royaume, au rang desquels figurent notamment :

- sa position géographique, au carrefour des continents européen et africain, avec une projection sur le monde arabe, plaçant le Maroc au centre des préoccupations des grandes puissances (sécurité dans le Déroit de Gibraltar, stabilité politique au sud de la Méditerranée, lutte contre le terrorisme et le crime organisé au Sahel...),
- un comportement international, fondé sur la modération politique et religieuse qui ont permis au Royaume de jouer un rôle de médiateur privilégié et de pont entre le monde musulman et l'occident,
- une sensibilité accrue aux questions globales (développement humain, sécurité mondiale, changement climatique, défense d'un ordre international équitable et juste...),
- des choix judicieux, basés sur le développement de secteurs porteurs, contribuant à l'émergence d'un Maroc moderne qui reste, néanmoins, attaché à ses valeurs et à ses traditions ancestrales.

INTRODUCTION (4)

Le schéma des relations de coopération et de partenariat, développé par le Royaume le place, aujourd'hui, au cœur des grands enjeux internationaux. Il requiert du Maroc de réadapter en permanence les outils de déploiement de sa politique étrangère aux mutations accélérées sur le plan régional et mondial.

A la fois méditerranéen, arabo-musulman et africain, le Maroc se reconnaît dans ses différentes aires d'appartenance et revendique cette pluralité.

Adeptes du *soft power*, le Maroc entend faire de la composante culturelle l'un des déterminants de sa stratégie d'alliance et de partenariat.

L'émergence d'un nouveau paysage géopolitique mondial, consacrant la prééminence des espaces intégrés, conduit le Royaume du Maroc à s'interroger sur les moyens de consolider ses aires d'appartenance.

Chapitre I

LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME DU MAROC

GRILLE DE LECTURE

La politique étrangère est définie comme l'instrument par lequel un Etat tente d'agir sur son environnement politique international. La politique suivie par un Etat, en matière de relations internationales ressort du pouvoir souverain de sa plus haute autorité. Aussi ce rapport stratégique met-il en exergue les Discours Royaux qui fondent la doctrine de la politique étrangère du Royaume.

L'analyse de cette politique a permis de dégager une grille de lecture qui met en évidence trois espaces géostratégiques distincts, au sein desquels se nouent les relations internationales du Maroc :

- Un espace de proximité qui représente les relations de voisinage du Maroc avec l'Algérie, l'Espagne et la Mauritanie.
- Un espace complexe, constitué par les aires d'appartenance culturelle du Royaume : le monde arabo-musulman, l'Afrique et l'euro-Méditerranée.
- Un espace global, enfin, qui est celui de la nouvelle échelle de la mondialisation : la planète.

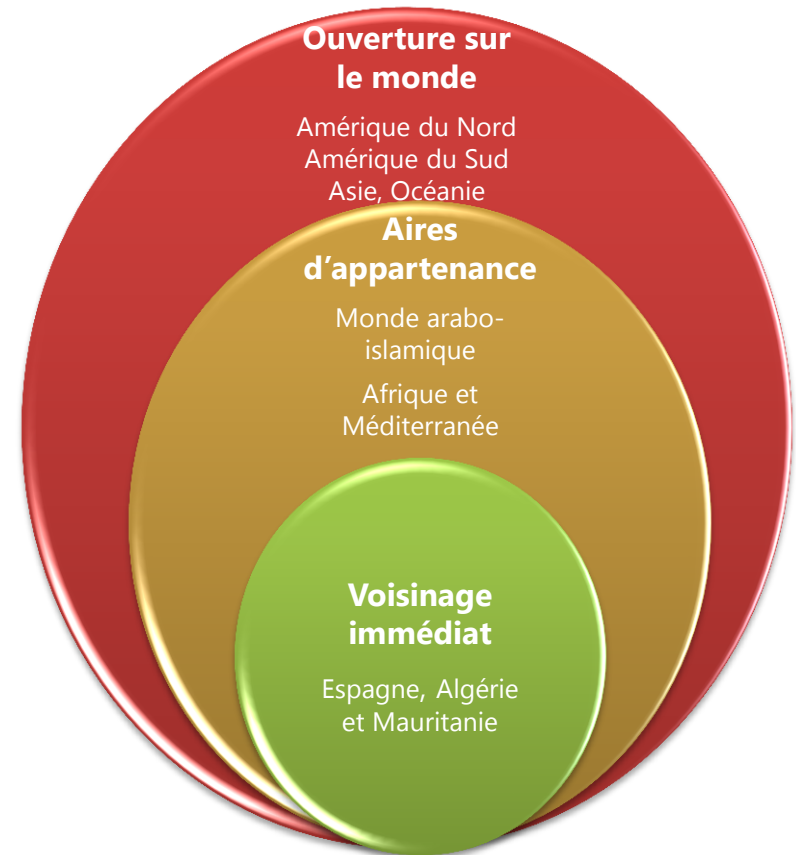


Figure 2 : Ouverture du Maroc sur le monde

DOCTRINE

La doctrine marocaine en matière de politique étrangère s'appuie sur des approches globales qui sont d'ordre géopolitique, géoéconomique et géoculturel. Trois principes directeurs encadrent l'action diplomatique marocaine, à savoir le voisinage, la solidarité et le partenariat.

Sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, la réflexion et l'action sont conjuguées pour œuvrer inlassablement afin de dénouer le conflit artificiel du Sahara marocain, en proposant un projet original d'autonomie, de défendre de façon globale les intérêts du Royaume à l'extérieur, de consolider les liens traditionnels du Royaume, de nouer des partenariats stratégiques et d'inscrire le Maroc dans les nouvelles questions mondiales (changement climatique, Objectifs du Millénaire pour le Développement...).

La détermination, le pragmatisme, le réalisme, la modération, l'anticipation, la fermeté, l'approche participative, la vision stratégique et la diversification sont, entre autres, des concepts ou des termes qui constituent les vecteurs qui structurent le nouveau mode opératoire, en matière de puissance attractive, développé par Le Souverain.



LA VISION ROYALE

La diplomatie marocaine "... se doit aujourd'hui de se mobiliser pour capitaliser la nouvelle image que nous avons accréditée auprès de l'opinion publique internationale, **l'image d'un Maroc démocratique et moderniste**, mobilisé autour de son Souverain, un exemple de modération et de tolérance. Elle doit également œuvrer activement et avec sérieux à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire, à **consolider la position du Maroc en tant que pôle régional d'avant-garde et facteur de stabilité et de paix dans son environnement maghrébin, arabe, islamique, euro-méditerranéen, africain et américain**, à tirer le meilleur profit de la mondialisation, à s'intégrer dans l'économie globale, tout en atténuant leurs retombées négatives sur notre développement et à donner un nouveau souffle à nos relations extérieures ...".

Extrait du Message Royal à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Diplomatie Marocaine tenue à Rabat le 28 avril 2000

Il s'agit aussi de "... donner la **priorité à une diplomatie économique audacieuse**, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays, conquérir de nouvelles positions et intensifier les échanges extérieurs ...".

La Vision Royale repose sur une nouvelle approche de l'action diplomatique du Royaume selon laquelle, les ambassadeurs de Sa Majesté sont considérés comme " ... **des soldats devant déployer tous leurs efforts au service des objectifs économiques de leur pays** ...".

Extraits du Message Royal adressé à la première Conférence des Ambassadeurs de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI le 30 août 2013

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ETRANGERE

Le déploiement de la politique étrangère du Royaume du Maroc se fait à travers :

- les Visites de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger,
- les représentations diplomatiques à l'étranger,
- les missions diplomatiques auprès du système multilatéral,
- une diplomatie multiforme (économique, culturelle, spirituelle, climatique), mais aussi parlementaire et citoyenne,
- la contribution des Marocains du Monde.

LES VISITES ROYALES A L'ETRANGER

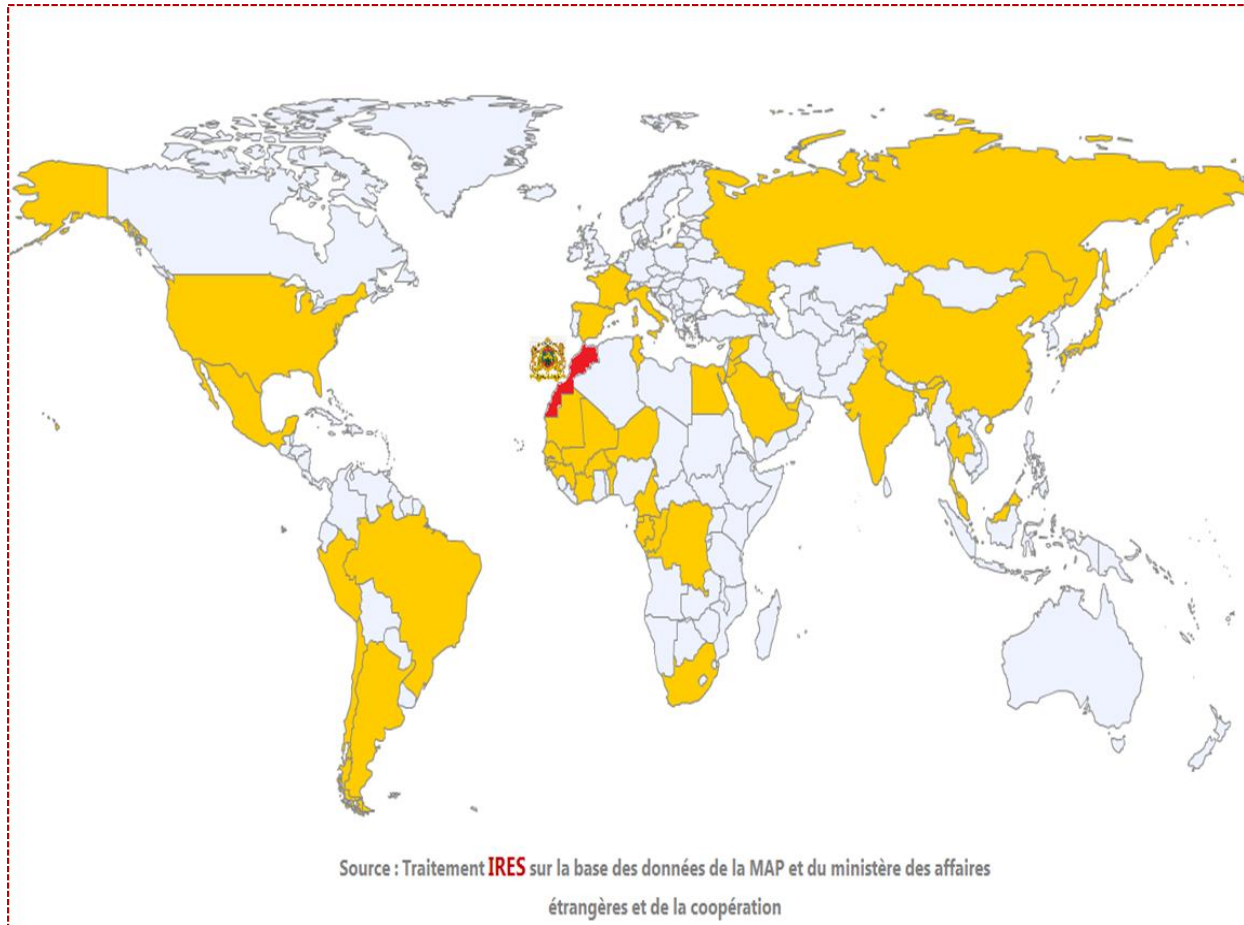
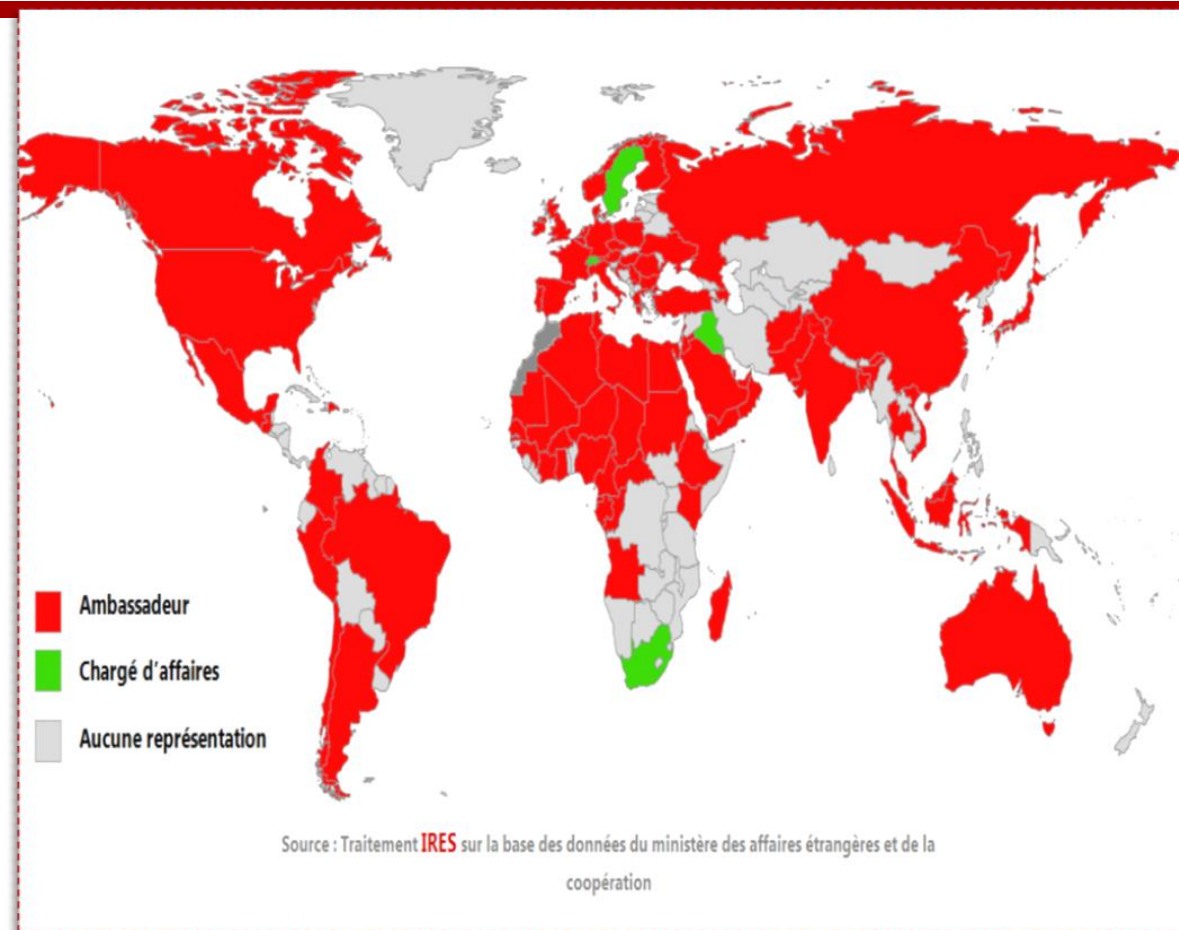


Figure 3 : Les Visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger depuis Son accession au Trône

LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ETRANGER



Le Maroc dispose d'un réseau diplomatique et consulaire assez étoffé. Néanmoins, le Royaume est faiblement représenté en Afrique de l'Est et en Afrique Australe, en Asie centrale et en Océanie.

Le Maroc possède 91 ambassades, de 53 consulats et de 75 consuls honoraires, selon le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en 2013. Il dispose, aussi, de 4 missions diplomatiques à New York, Genève, Paris et Bruxelles.

Figure 4 : Les représentations marocaines à l'étranger

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE

Le Maroc a toujours plaidé en faveur d'un ordre mondial multipolaire, prônant une gouvernance saine et responsable et où les intérêts des pays en développement sont équitablement pris en compte.

"... La restructuration des institutions multilatérales devient dans ce contexte une priorité et un impératif afin de s'inscrire dans une approche nouvelle, privilégiant les principes d'équité, de solidarité et d'éthique ainsi qu'un partenariat qui tire sa raison d'être des valeurs de l'interdépendance et de la responsabilité partagée ..."

Extrait du Message de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI aux participants à la 9^{ème} réunion ministérielle du G77 (Septembre 1999)

"... La nécessité d'instaurer une gouvernance multilatérale globale, à travers notamment le renforcement de la cohérence entre les politiques économique, financière et commerciale internationales et l'approfondissement de la coordination entre les actions des institutions de Bretton Woods et de la nouvelle organisation mondiale du commerce ...".

Extrait du Message de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à la conférence internationale de l'ONU sur le financement du développement (Mars 2013)

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (2)

Organisation des Nations-Unies : Le Maroc a toujours fait montre de dynamisme pour la défense des causes arabes et africaines au sein de l'Assemblée Générale de l'ONU. Outre l'aide humanitaire, il a déployé des contingents militaires, en soutien aux opérations onusiennes de maintien de la paix. Le Maroc a été élu trois fois, en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU.

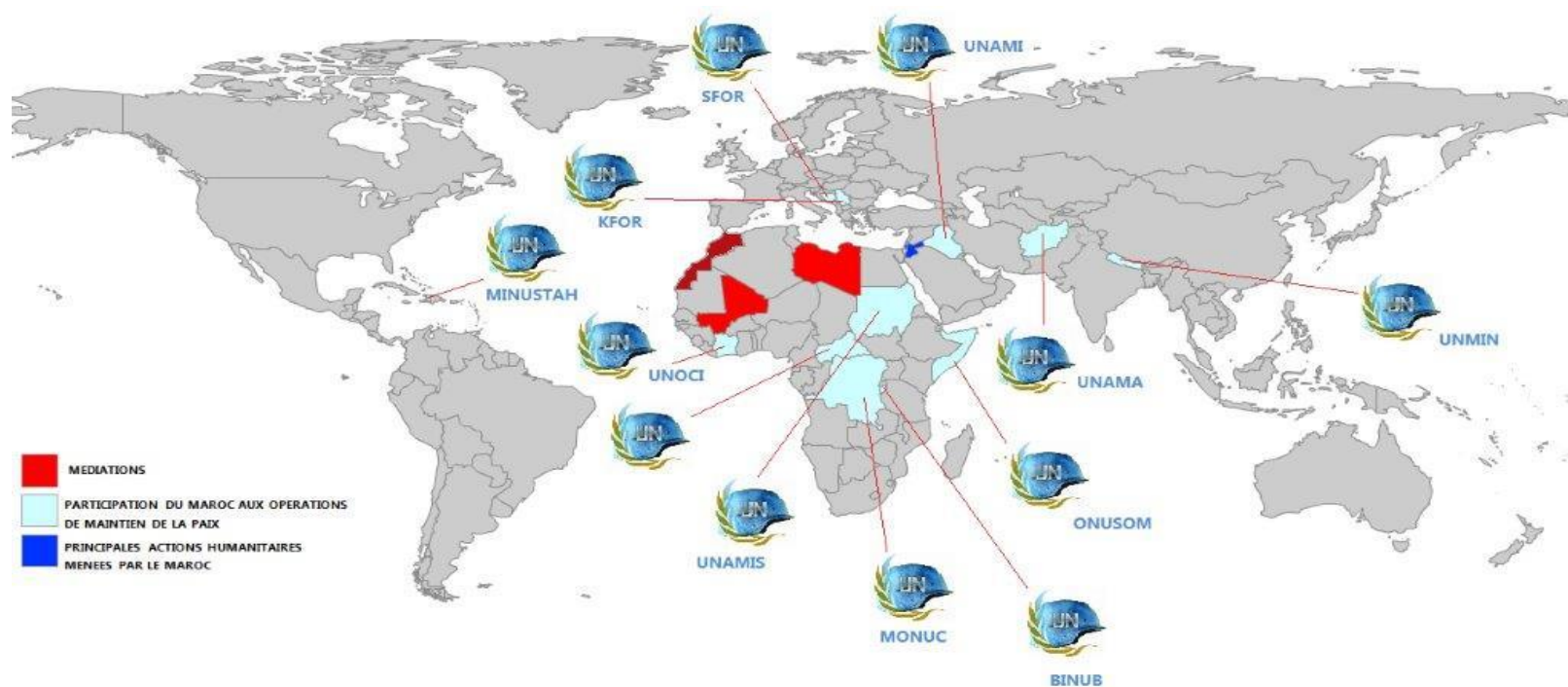
Banque Mondiale : Le Maroc a renforcé ses relations de partenariat avec la Banque Mondiale. Depuis 2001, trois programmes de coopération ont été mis en œuvre.

Fonds Monétaire International : Les relations du Maroc avec le FMI sont anciennes. Le Royaume fait partie du Comité de développement de cette organisation qui compte 25 pays membres.

Organisation Mondiale du Commerce : Le Maroc a accueilli en 1994 la conférence ministérielle de Marrakech, ayant donné naissance à l'OMC le 1^{er} janvier 1995. Il est signataire de tous les accords multilatéraux de l'OMC sur le commerce. Par ailleurs, le Maroc joue un rôle actif au sein de cette organisation, en favorisant le rapprochement entre les pays développés et les pays en développement. Le Royaume a présidé, en 2004, le groupe africain à l'OMC, au même titre que le groupe arabe.

Le Maroc est réputé pour avoir abrité plusieurs rencontres, d'envergure internationale. En novembre 2016, le Royaume organisera la Conférence mondiale sur le climat (COP22)

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (3)



Source : Traitement IRES des données du SIPRI (Multilateral Peace Operations Database)

Figure 5 : La participation du Maroc aux opérations de paix et aux actions humanitaires

LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'OTAN

De par son engagement actif en faveur de la lutte anti-terroriste et de la promotion de la paix et de la sécurité au niveau régional et international, le Royaume du Maroc dispose d'un statut d'allié majeur non-membre de l'Organisation du Traité Atlantique (OTAN). Il est le premier pays du Dialogue méditerranéen à avoir obtenu un statut d'associé auprès de l'Assemblée parlementaire de cette même organisation.

Le Maroc et l'OTAN entretiennent des relations de coopération multiforme. Le Maroc compte à son actif plusieurs réalisations dont notamment :

- sa participation aux opérations de maintien de la paix, sous l'égide de l'OTAN, en Bosnie et au Kosovo,
- sa contribution à l'opération Active Endeavour, lancée par l'OTAN pour sécuriser les routes maritimes en Méditerranée contre les actes terroristes,
- l'association des Forces Armées Royales, à près d'une cinquantaine d'exercices et manœuvres militaires organisés par l'OTAN,
- l'entraînement dans les centres de formation de l'OTAN.

Le Maroc a toujours plaidé en faveur de la prise en compte, dans le cadre du nouveau concept stratégique de l'OTAN, des risques liés à la piraterie et aux trafics illicites, de l'élargissement de la coopération sécuritaire à certaines régions sensibles , en l'occurrence le Sahel et la façade atlantique sud ainsi que l'implication des pays partenaires de la Méditerranée aux processus décisionnels de l'OTAN.

UNE DIPLOMATIE MULTIFORME



- ❖ **Parlementaire**
- ❖ **Economique**
- ❖ **Culturelle**
- ❖ **Spirituelle**
- ❖ **Climatique**
- ❖ **Citoyenne**

"... La capacité de coordination de la diplomatie traditionnelle, tant au niveau de l'administration centrale que des missions diplomatiques mérite d'être renforcée "... afin qu'elle soit en mesure d'assurer le suivi et d'impliquer tous les acteurs non gouvernementaux dans l'action diplomatique, de **consolider la diplomatie non gouvernementale associative, parlementaire, économique, culturelle, médiatique** et d'être plus présente dans ce nouvel espace où notre absence a longtemps été mise à profit par les adversaires de notre intégrité territoriale ..."

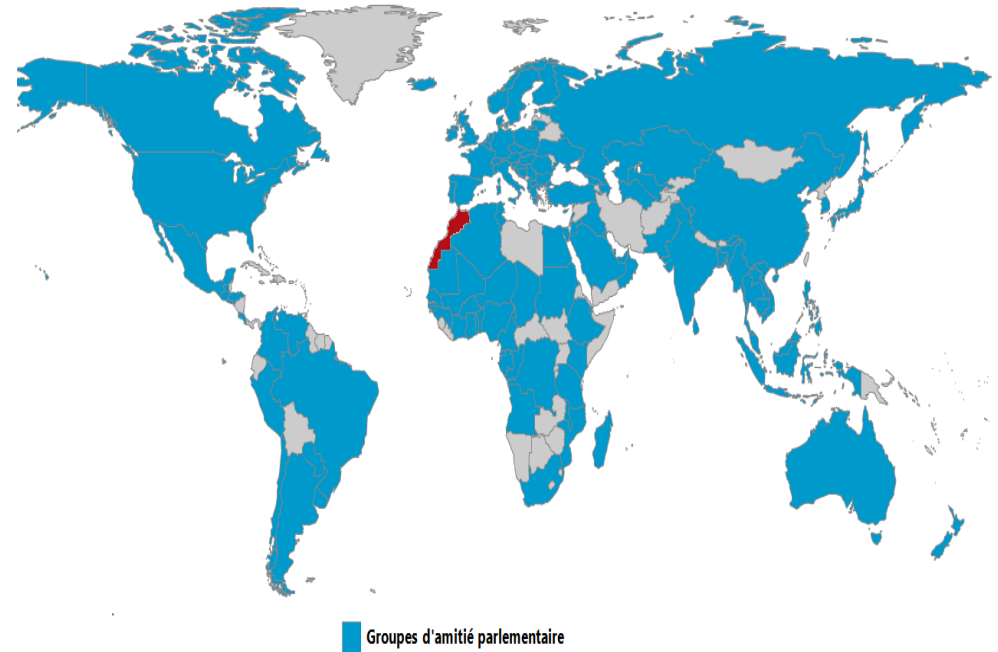
Extraits du Message Royal adressé aux participants au colloque organisé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie marocaine (28 avril 2000)

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

La Constitution de 2011 a conféré de larges prérogatives à l'institution législative qui joue, désormais, un rôle important dans la vie politique, mais aussi en matière de diplomatie que ce soit avec les parlements des pays étrangers ou avec les organisations parlementaires dont le Maroc est membre.

Pour dynamiser davantage la diplomatie parlementaire, il faudrait :

- opérationnaliser les nombreux groupes d'amitié parlementaires,
- donner plus d'efficacité à l'action de la commission des affaires étrangères, des affaires islamiques et des Marocains Résidant à l'Étranger,
- instaurer des mécanismes de suivi et d'évaluation des actions de la diplomatie parlementaire,
- renforcer la coordination entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.



Source : Traitement IRES des données de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc

Figure 6 : Les groupes d'amitié parlementaire

LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

La diplomatie économique marocaine a acquis une expérience, en matière de négociations commerciales et a contribué à l'amélioration du positionnement stratégique du Maroc en Afrique et à sa visibilité sur la scène internationale.

La forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'action diplomatique dans le domaine économique devrait favoriser la transition vers une diplomatie, au service du développement économique du Royaume et de la préservation de ses intérêts stratégiques prioritaires. Dans ce cadre, il est nécessaire d'adopter une approche rénovée, privilégiant la coordination et la mutualisation des moyens des différents acteurs composant le système de promotion économique du Maroc à l'étranger.

Ce système devrait être adapté aux nouvelles réalités concurrentielles pour accompagner le développement de l'offre exportable du Maroc, favoriser l'émergence de grandes entreprises, à la recherche de relais de croissance à l'extérieur et stimuler l'attractivité de l'économie pour les investissements directs étrangers.

Le renforcement des capacités de l'offre exportable marocaine permettrait de maximiser les retombées des accords préférentiels ou de libre-échange sur l'économie nationale.

SCHEMA DES PARTENARIATS ECONOMIQUES DU MAROC

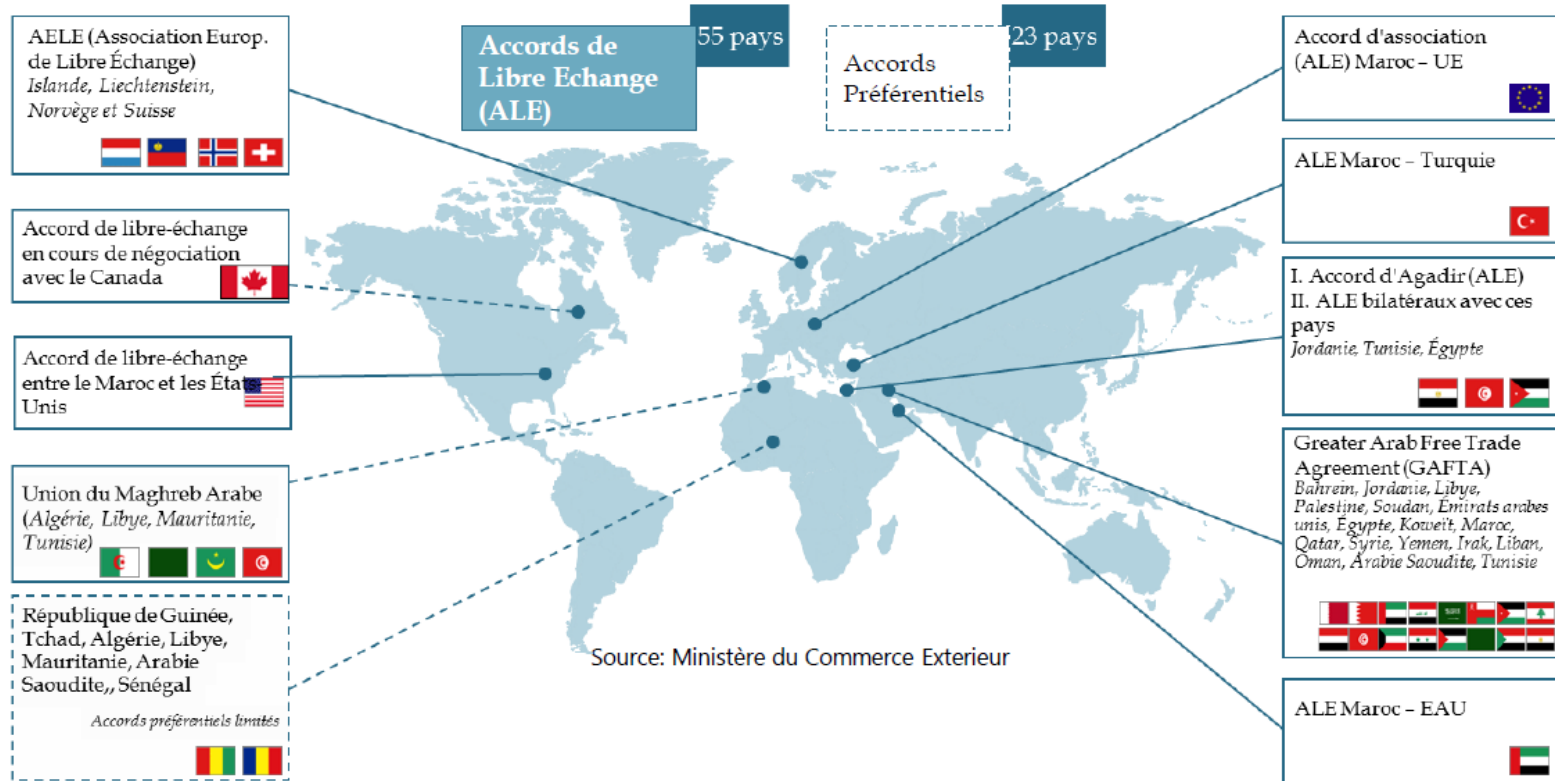


Figure 7 : Accès à un marché de plus de deux milliards de consommateurs

LA DIPLOMATIE CULTURELLE

La diplomatie culturelle constitue, aujourd'hui, un des attributs de la puissance des Etats et un pilier central de projection de leurs capacités d'influence, à l'échelle internationale.

De par son histoire, en tant que terre de brassage des civilisations, sa diversité culturelle et ses choix de société, le Maroc dispose de plusieurs atouts pour faire de sa diplomatie culturelle un axe central de sa puissance attractive (*soft power*). Les actions menées par le Royaume consistent en :

- la promotion de l'héritage culturel et artistique marocain, à travers des événements organisés par le Maroc à l'étranger et par le biais de la participation aux grandes manifestations et expositions internationale,
- l'élaboration de deux stratégies sectorielles "Maroc culturel 2020" et "Patrimoine 2020",
- le lancement récent d'une réflexion sur le capital immatériel dont une des composantes est le capital culturel.

LA DIPLOMATIE CULTURELLE (2)

Pour rehausser la place de la culture dans le dispositif diplomatique marocain et en faire un facteur d'attractivité et de compétitivité, au service du rayonnement international du Royaume, il est opportun :

- de donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique,
- de recourir, au niveau de la diplomatie culturelle, à l'innovation numérique et de mettre en œuvre une politique appropriée de "Marque Maroc",
- de repenser les liens entre la politique culturelle et la diplomatie culturelle,
- de revoir la gouvernance du champ culturel, selon une approche faisant de la culture un secteur à part entière, productif, créateur de valeur ajoutée et de cohésion sociale.

LA DIPLOMATIE SPIRITUELLE

La diplomatie spirituelle du Royaume tire sa substance des spécificités du modèle marocain de l'islam. Celui-ci est basé sur le rite sunnite malékite et la doctrine achârite qui promeuvent les vertus de la modération, du juste-milieu et du respect des opinions et des croyances.

L'Institution de la Commanderie des Croyants, qui s'est forgée à travers douze siècles d'histoire, a établi des attaches spirituelles qui unissent séculièrement non seulement les Marocains, mais aussi les populations africaines, en particulier celles relevant du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Le rôle de la diplomatie spirituelle du Royaume s'est davantage renforcé dans un contexte international, marqué actuellement par la prolifération des courants extrémistes violents. Outre son rôle reconnu de plateforme de dialogue et d'échange culturel entre le monde musulman et l'occident, le Maroc s'érige, aujourd'hui, comme référence internationale, en matière de lutte contre le radicalisme religieux. Le Royaume a procédé, récemment, à la mise en place de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices qui forme, aussi, des imams de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de France, mais aussi à la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas d'Afrique.

Pour rendre encore plus efficiente l'action de la diplomatie spirituelle, il faudrait formaliser une doctrine, permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes. Cette doctrine pourrait constituer un cadre référentiel, utile à la communauté internationale dans sa lutte contre l'endoctrinement et le recrutement des terroristes.

LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

Le Maroc est fortement concerné par le changement climatique. La vulnérabilité du pays à ce phénomène planétaire est perceptible à plusieurs niveaux : raréfaction des ressources hydriques, menaces sur la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire, fragilisation des écosystèmes, forte exposition du littoral aux risques climatiques, développement de la migration climatique...

Face à cette vulnérabilité, la diplomatie climatique a aussi un rôle à jouer pour accompagner l'effort d'adaptation du pays au changement climatique. Elle devrait œuvrer en faveur d'un meilleur positionnement du Maroc dans le débat international sur le climat, tout en cherchant à faire bénéficier le Royaume des mécanismes de coopération, offerts au niveau bilatéral et multilatéral.

Le Maroc accueillera la COP22 en novembre 2016. Afin d'assurer à cette conférence internationale le succès escompté, il devrait porter un intérêt particulier à la maîtrise du processus des négociations sur le changement climatique et à ses enjeux politiques et économiques. En tant que pays facilitateur des négociations, le Royaume du Maroc se placerait, ainsi, au cœur des enjeux d'une nouvelle gouvernance mondiale du climat.

Le Royaume devrait mettre l'accent, au niveau des négociations internationales, sur l'adaptation au changement climatique, le financement et les mécanismes de compensation des risques, causés par le dérèglement climatique et ce, en conformité avec les intérêts des groupes de pays auxquels il adhère, notamment le groupe Afrique.

LA DIPLOMATIE CITOYENNE

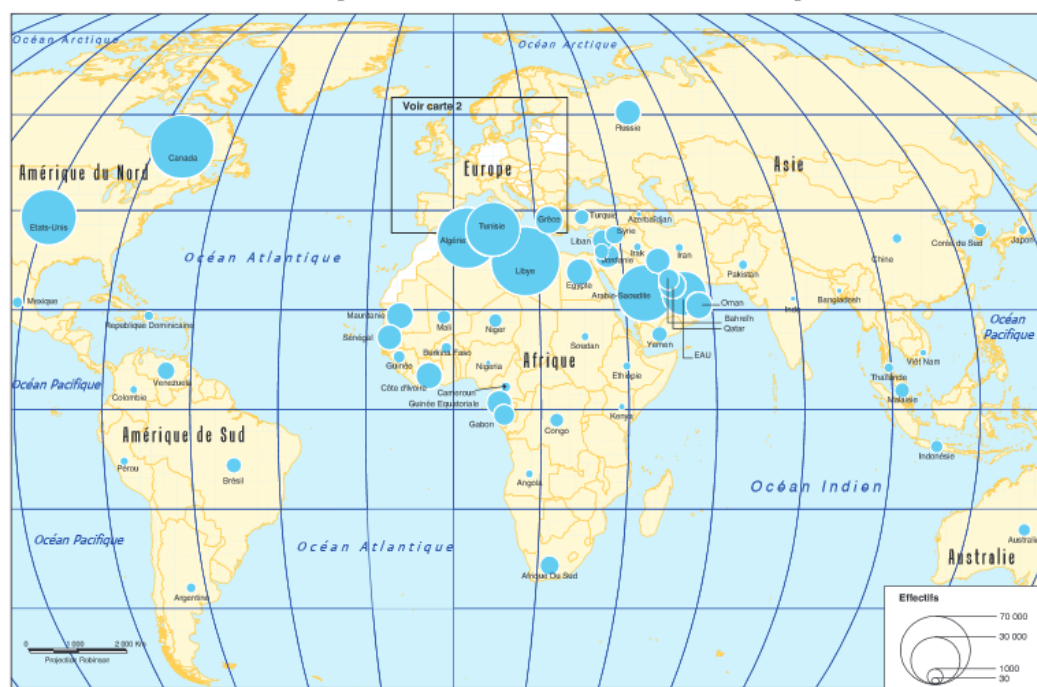
Les acteurs de la société civile exercent, aujourd'hui, une influence croissante sur les relations internationales. La plupart des Etats associent ces acteurs dans leurs actions diplomatiques pour faire valoir leurs intérêts stratégiques.

Conscient de l'importance de ces acteurs, le Maroc devrait encourager leur implication dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et dans la défense de ses intérêts nationaux, particulièrement, la question nationale de l'intégrité territoriale. Pour ce faire, il importe :

- de favoriser une appropriation effective par la société civile des enjeux des grands dossiers nationaux,
- de mettre en réseau des ONG pour optimiser leurs actions et mutualiser leurs moyens,
- de renforcer leur capacité pour tisser des liens étroits avec leurs homologues étrangers et d'en faire un levier d'influence, mettant en exergue les avancées accomplies par le Maroc,
- d'exploiter les espaces de communication offerts à l'international pour diffuser une image du Maroc plus proche de la réalité, tout en impliquant les Marocains du Monde afin de faciliter la réalisation d'un tel objectif.

LES MAROCAINS DU MONDE

Carte 1 : La dispersion des Marocains dans le monde hors Europe- 2012



Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales - 2012 - Cartographie : A. Binane - CERGeo - 2013

Figure 8 : Dispersion des Marocains du Monde, hors Europe- 2012

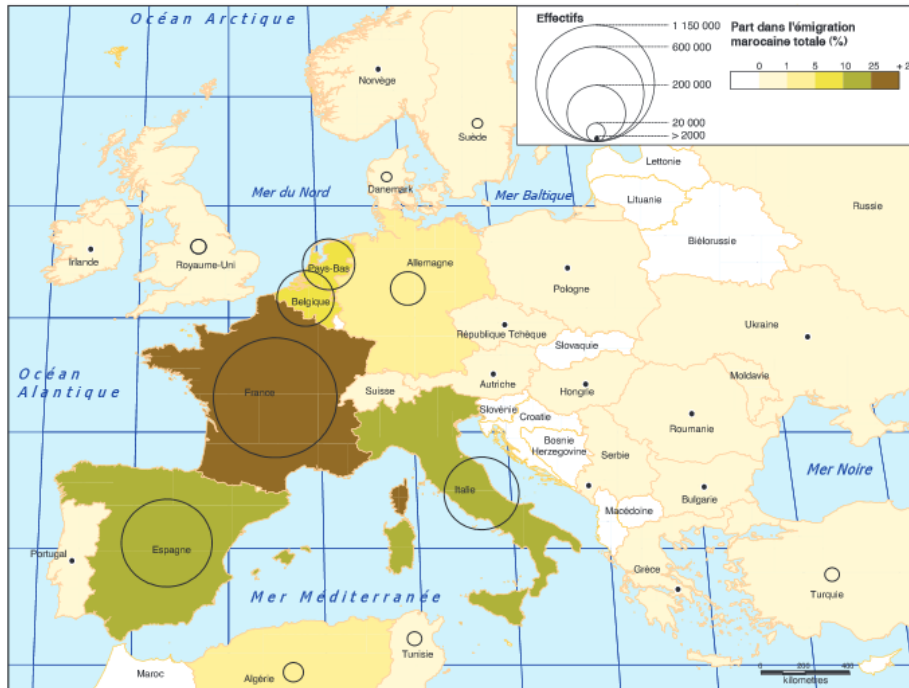
Les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI ont toujours mis en avant la place de choix des Marocains du Monde en tant que citoyens à part entière, acteurs clés dans le processus de développement du Maroc et *ambassadeurs du Royaume à l'Etranger*.

L'effectif des Marocains du Monde s'élève à 3,8 millions de personnes selon le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Le Maroc s'efforce de préserver des liens forts et réguliers avec ses ressortissants résidant à l'étranger dont les compétences peuvent être mobilisées, constituant ainsi un levier d'accélération de l'accumulation du capital humain du Maroc.

LES MAROCAINS DU MONDE (2)

Carte 2 : La répartition des Marocains en Europe



Ministère des Affaires Etrangères, Direction des Affaires Consulaires et Sociales - 2012 - Cartographie : A. Binane - CERGéo - 2013

Figure 9 : Répartition des Marocains en Europe - 2012

L'Europe abrite 80% de la communauté marocaine résidant à l'étranger dont 50% en France et en Espagne. Cependant, le taux de croissance des flux d'émigration vers l'Europe est en nette décélération, traduisant l'amorce d'une diversification vers d'autres zones géographiques, notamment les pays du Golfe, l'Amérique du Nord et l'Afrique.

Les transferts des Marocains du Monde, de l'ordre de 8% du PIB, contribuent fortement aux équilibres macroéconomiques du pays et jouent un rôle important, en matière de réduction de la pauvreté.

LES MAROCAINS DU MONDE (3)

Les politiques migratoires restrictives, menées par les pays d'accueil des Marocains du Monde et la concurrence acharnée pour l'attraction des talents et des profils qualifiés à l'échelle internationale exigent que le Maroc **mette en œuvre une stratégie à long terme de la mobilité**, pouvant être déclinée en cinq axes interdépendants :

- Consolider les liens des Marocains du Monde avec la mère patrie.
- Créer les conditions nécessaires pour une mobilisation vigoureuse des compétences des Marocains du Monde en faveur du développement de leur pays.
- Améliorer la gouvernance du dispositif institutionnel, dédié à la migration.
- Accroître la mobilisation des transferts des Marocains du Monde et maximiser leurs retombées sur l'économie nationale.
- Etablir une articulation judicieuse entre la politique migratoire et les politiques d'éducation et d'emploi.

Chapitre II

LE MAROC ET LES PAYS DU VOISINAGE

SYNOPTIQUE

L'espace de proximité du Maroc est déterminé par la continuité géographique terrestre avec l'Algérie et la Mauritanie et maritime avec l'Espagne.

Cet espace est celui où se joue la sécurité territoriale du Royaume, d'où son importance cruciale.

La sécurité n'est pas seulement d'ordre militaire (conflits de voisinage), mais aussi d'ordre civil (migrations, menaces transnationales...).

La position géographique particulière du Maroc en tant que pont entre l'Afrique et l'Europe et entre la Méditerranée et l'Atlantique fait de la sécurité un élément important pour la stabilité régionale et internationale.

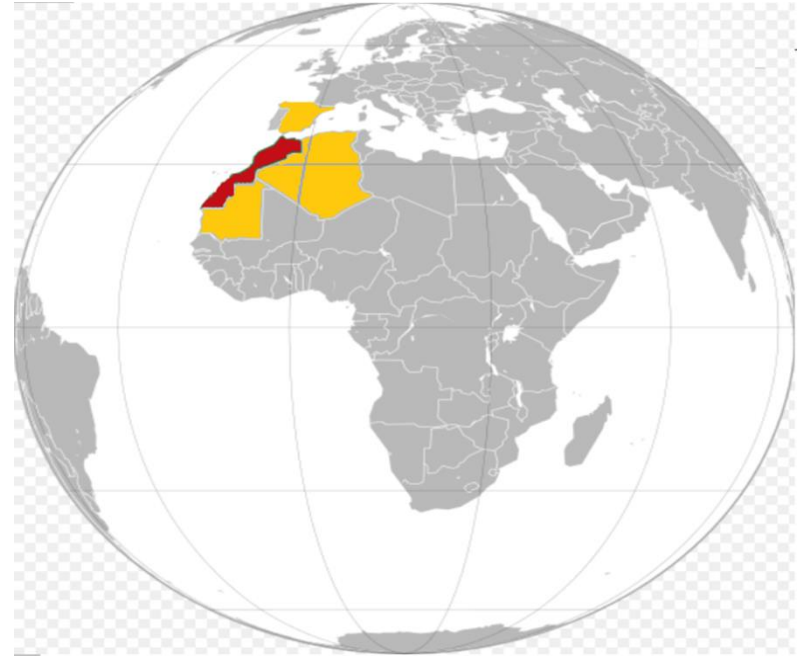


Figure 10 : Le voisinage du Maroc



LA VISION ROYALE

La vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en ce qui concerne les relations avec les pays du voisinage se fonde sur deux piliers interdépendants :

- **La préservation de l'intégrité territoriale** du Royaume.
- **Le développement de la coopération** avec les pays limitrophes et son élargissement à des domaines structurants.

"... Dans cette perspective, le Maroc réitère sa disposition à tout mettre en œuvre, tant sur le plan bilatéral - et notamment avec l'Algérie sœur, dans le cadre de la dynamique constructive actuelle - qu'au niveau régional, pour la concrétisation commune des attentes des générations présentes et à venir qui aspirent à l'avènement d'un **ordre maghrébin nouveau**. Il s'agit d'un Maghreb qui **transcende l'enfermement dans les postures figées** et les antagonismes stériles, et qui ouvre la voie au dialogue, à la concertation, à la complémentarité, à la solidarité et au développement ..."

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, à l'occasion du 36^{ème} anniversaire de la Marche Verte (6 novembre 2011)

IL ETAIT UNE FOIS...

L'histoire du voisinage

Depuis l'Antiquité, plusieurs civilisations ont interagi en Afrique du Nord, nourrissant ainsi **une appétence naturelle du Maroc pour le dialogue avec les autres peuples.**

Le Maroc est l'un des rares pays à avoir préservé son indépendance pendant plus d'un millénaire, du VIII^{ème} au XX^{ème} siècle. En outre, il constitue **l'un des premiers Etats-Nations du monde.**

L'empire Almoravide s'étendait au début du XII^{ème} siècle du fleuve Sénégal au centre de la péninsule ibérique. Le Maroc développa des capacités manifestes à **intégrer des territoires et des peuples aussi différents** que ceux de l'Afrique subsaharienne et de l'Occident.

Les **fortes interactions** nouées entre le Maroc et l'Espagne, au temps d'Al-Andalous, irriguent encore aujourd'hui les relations entre les deux pays.

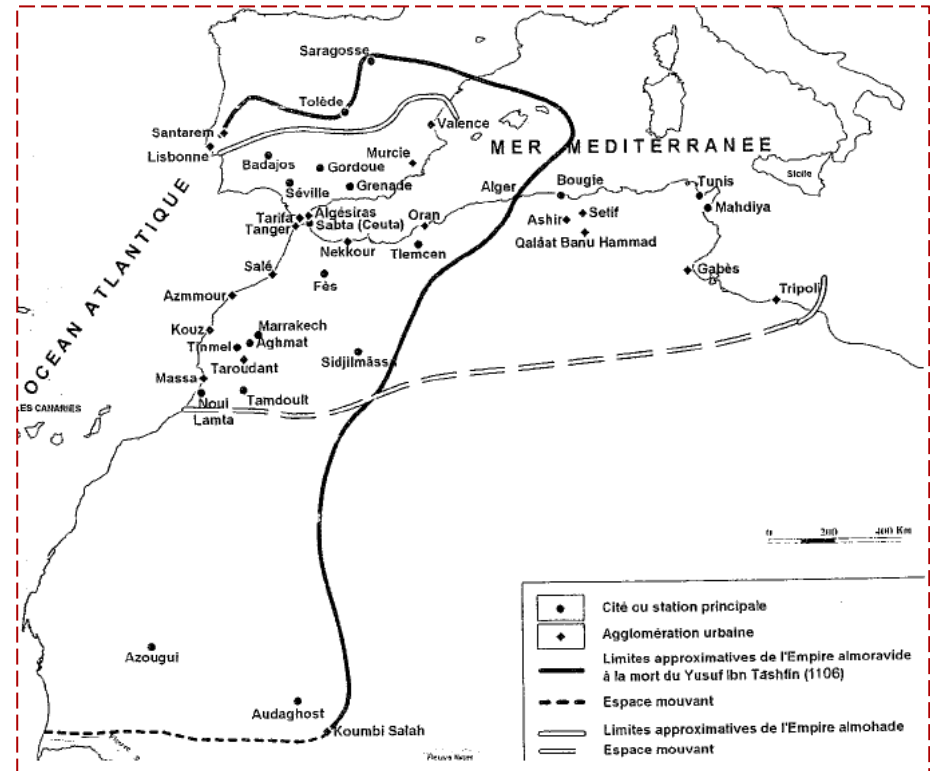


Figure 11 : L'Empire Almoravide et Almohade

HISTOIRE RECENTE

Algérie

- Soutien multiforme du Maroc à la résistance algérienne dans sa lutte pour l'indépendance.
- Etablissement des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République d'Algérie le 1^{er} octobre 1962.
- Guerre des Sables en 1963 et différends politiques avec l'Algérie, en raison de sa position concernant la question du Sahara marocain depuis 1975.

Espagne

- Signature le 11 février 1957 du traité diplomatique entre le Maroc et l'Espagne.
- Accord de Madrid de 1975, établissant les conditions de retrait de l'Espagne du Sahara marocain.
- Signature en 1991 du traité d'amitié et de bon voisinage entre les deux pays.

Mauritanie

- Reconnaissance de l'indépendance de la Mauritanie par le Maroc en 1969, avec établissement en 1970 des relations diplomatiques entre les deux pays.
- Ambivalence des relations bilatérales, en lien avec la position mauritanienne à l'égard de la question du Sahara marocain.

LES INSTRUMENTS GLOBAUX DU VOISINAGE

communs à l'espace de proximité

La coopération avec l'**Union pour la Méditerranée** est s'appuie sur des projets régionaux communs : dépollution de la Méditerranée, énergies renouvelables, enseignement supérieur et recherche scientifique, développement des PME...

Le **Forum pour le dialogue en Méditerranée occidentale** (Dialogue 5+5) plaide en faveur du développement d'une coopération étroite sur les questions de défense, incluant des exercices militaires conjoints, une coordination sous-régionale, en matière de lutte contre l'immigration clandestine et le crime organisé...

Le **Dialogue méditerranéen de l'OTAN** est un cadre de coopération renforcée en matière sécuritaire, avec des opérations de surveillance maritime conjointes, le programme "Active Endeavour" et l'échange de renseignements.

distincts

Maroc/Algérie/Mauritanie

Les trois pays adhèrent à plusieurs organisations et regroupements régionaux, comme l'Union du Maghreb Arabe, la Ligue Arabe et l'Organisation de la Conférence Islamique.

Maroc/Mauritanie

Les deux pays font partie du CEN-SAD, communauté des Etats sahélo-sahariens, regroupant 28 Etats africains et de la Conférence des pays africains riverains de l'Atlantique.

Maroc/Espagne

Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), la politique européenne de voisinage est mise en place en 2004 dans le but d'encourager des relations plus étroites avec les pays limitrophes de l'Union européenne.

LES ACCORDS BILATERAUX

	Nombre d'accords issus de la coopération bilatérale	Typologie des accords
Algérie	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 accords et conventions de coopération. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur le plan bilatéral : accords sectoriels dans le domaine universitaire, des transports, de l'agriculture... Sur le plan régional : traité portant création de l'UMA en 1989.
Espagne	<ul style="list-style-type: none"> 105 accords conclus avec le Maroc contre seulement 55 traités que l'Espagne a signés avec les autres pays du Maghreb réunis. 	<ul style="list-style-type: none"> Deux types d'accords : les uns bilatéraux et les autres multilatéraux avec l'Union européenne (économiques, financiers, sécuritaires et culturels). Existence d'une haute commission mixte maroco-espagnole.
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> 80 accords. 	<ul style="list-style-type: none"> Conventions, protocoles d'entente et programmes de coopération dans le domaine économique, social, culturel et technique. Mise en place de plusieurs commissions sectorielles et de groupes de travail spécialisés.

LES ENJEUX GLOBAUX

Les enjeux globaux et transverses qui s'expriment dans cet espace de proximité sont les suivants :

- La construction d'un espace de coopération commun, garant de la stabilité de la région et lui permettant de forger une position influente sur les affaires internationales.
- La montée des menaces transnationales, en l'occurrence le terrorisme et le crime organisé qui mettent à rude épreuve la stabilité régionale et internationale.
- Les risques occasionnés par l'immigration illégale et ses problèmes connexes, tant sur le plan humanitaire que sécuritaire.
- L'accentuation des effets du changement climatique et l'impératif de renforcer les capacités d'adaptation à ce phénomène mondial.

LE MAROC ET L'ALGERIE

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Inflexion de la position algérienne au sujet de la question du Sahara marocain.

Economiques

- Mobilisation du potentiel de l'intégration maghrébine.
- Amélioration de l'attractivité économique maghrébine pour les investissements directs étrangers.

Sécuritaires

- Raffermissement de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.
- Sécurisation des frontières avec l'Algérie, point d'accès au Maroc des migrants subsahariens.

Culturels et humains

- Renforcement de la coopération entre les acteurs de la société civile.
- Contribution des médias au développement d'une image positive des deux pays dans les opinions publiques respectives.

Leviers pour développer la coopération bilatérale

- Relancer les relations bilatérales sur de nouvelles bases, en restaurant la mémoire collective des deux peuples et en mettant en place une plateforme de coopération, regroupant les collectivités frontalières des deux pays.
- Elargir le champ des intérêts en vue d'accélérer la transition d'une situation marquée par une logique de compétition étroite à une logique de gains partagés.
- Orienter la coopération économique vers les secteurs où existent de véritables complémentarités entre les deux pays.
- Mettre en place une stratégie de communication appropriée en direction de l'Algérie, privilégiant les valeurs d'éthique et de respect mutuel et ciblant, notamment, les jeunes algériens dont certains seraient les futurs hauts dirigeants de ce pays.

LE MAROC ET L'ESPAGNE

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Résolution des questions des présides de Sebta, Melilla et des îles Zaffarines.
- Délimitation des eaux territoriales sur l'Atlantique.
- Maintien d'une position favorable de l'Espagne concernant le Sahara marocain.

Economiques

- Elargissement de la coopération bilatérale aux métiers mondiaux du Maroc et aux secteurs d'avenir.
- Développement de la coopération tripartite au niveau de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

Sécuritaires

- Sécurisation du Détroit de Gibraltar.
- Gestion de la question de l'immigration clandestine.
- Lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Culturels et humains

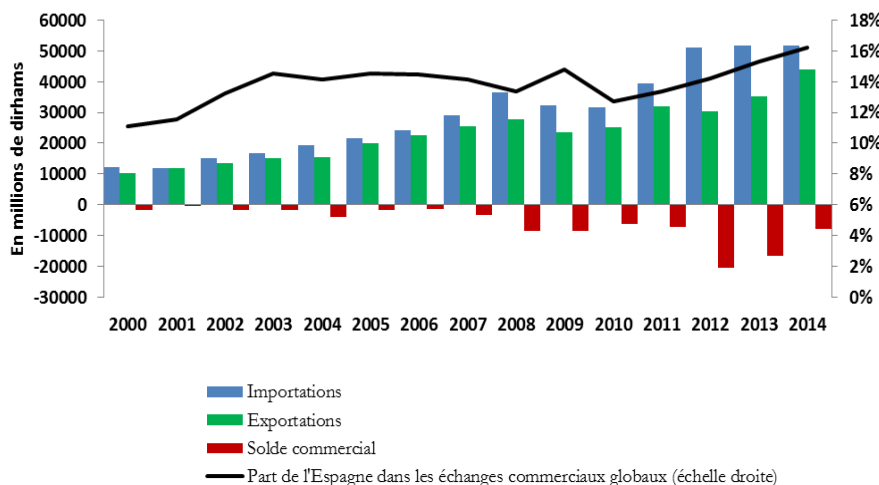
- Approfondissement de l'intégration socio-économique des Marocains résidant en Espagne.
- Amélioration de l'image du Maroc et des Marocains en Espagne.
- Rééquilibrage des échanges culturels.
- Rapprochement entre les sociétés civiles des deux pays.

Leviers de renforcement des relations

- Réécrire l'histoire commune des deux pays, en prélude à une révision profonde des rapports entre le nord et le sud de la Méditerranée.
- Renforcer la dimension euro-méditerranéenne des relations Maroc-Espagne.
- Anticiper les tensions éventuelles, en mettant en place des mécanismes permanents de concertation et de coordination.
- Rééquilibrer les relations commerciales et élargir le champ de la coopération à des espaces d'intérêt commun, notamment l'Afrique et l'Amérique Latine.
- Améliorer l'image du Maroc auprès des médias et des leaders d'opinion en Espagne.

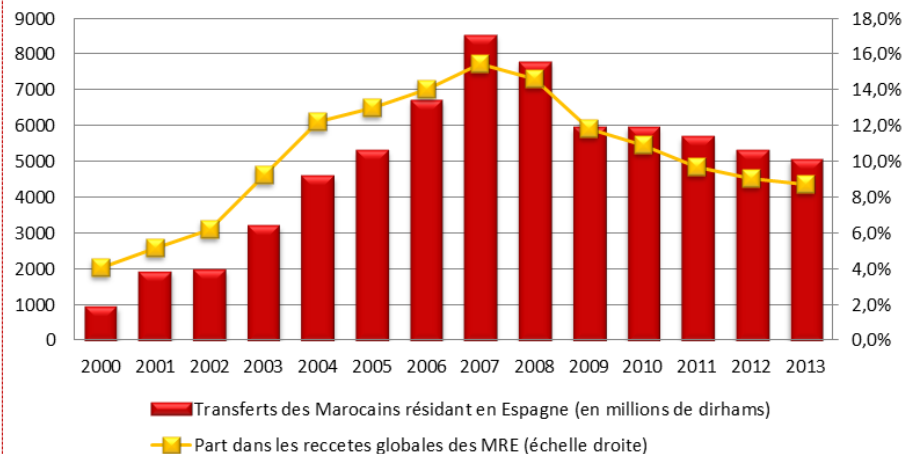
LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE

Echanges commerciaux de marchandises entre le Maroc et l'Espagne

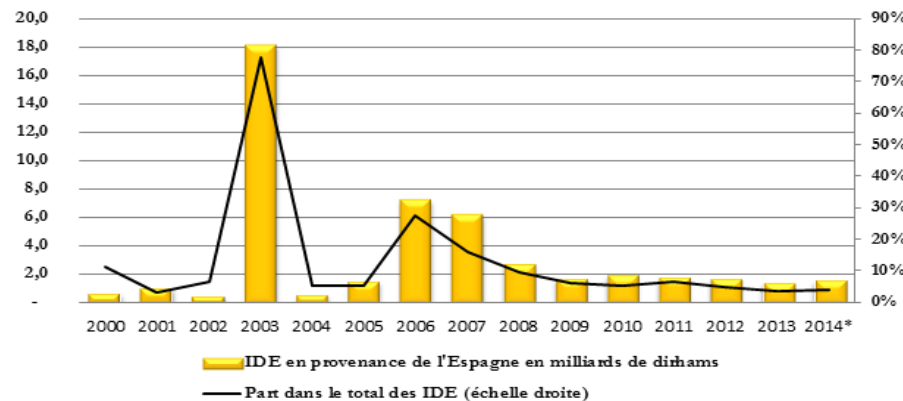


Source : Office des changes

Transferts des Marocains résidant en Espagne



IDE espagnols au Maroc



Figures 12 : Les relations économiques Maroc-Espagne

LE MAROC ET LA MAURITANIE

Enjeux pour le Maroc

❖ Politiques

- Atténuation de l'ambivalence de la position mauritanienne relative au Sahara marocain.

❖ Economiques

- Intensification des échanges commerciaux.
- Développement des investissements marocains en Mauritanie et leur diversification vers des secteurs porteurs.

❖ Sécuritaires

- Mise en place d'une vision commune, en matière de sécurité régionale.

❖ Culturels et humains

- Promotion de l'héritage culturel commun : le patrimoine Hassani.

Leviers de développement des relations

- Renforcer la place de la Mauritanie dans les priorités de la politique étrangère, en réhabilitant l'axe Rabat-Nouakchott et en développant la coopération et la concertation au sein des regroupements régionaux, comme la CEN-SAD.
- Approfondir la coopération économique, en incitant les opérateurs marocains à cibler davantage le marché mauritanien, en tant que débouché et lieu d'investissement.
- Elargir le champ de la coopération à des domaines structurants dont, notamment, l'enseignement et la formation professionnelle, le développement humain et les infrastructures.
- Faire de la coopération culturelle et spirituelle un relais durable des relations entre les deux pays, en valorisant l'héritage culturel hassani et la mémoire commune, partagée par les deux pays et en encourageant la proximité entre les acteurs de la société civile.

Chapitre III

LE MAROC ET LE MONDE ARABO-MUSULMAN

SYNOPTIQUE

L'aire arabo-musulmane se caractérise par une diversité culturelle importante, un grand potentiel économique et un atout démographique.

Elle constitue, depuis le milieu du XX^{ème} siècle, l'épicentre de crises sécuritaires qui interpellent les grandes puissances : des conflits du Proche-Orient aux transformations sociopolitiques, dites "*printemps arabe*".

L'importance de la dimension stratégique des relations du Maroc avec les pays du monde arabo-musulman varie d'une région à l'autre.

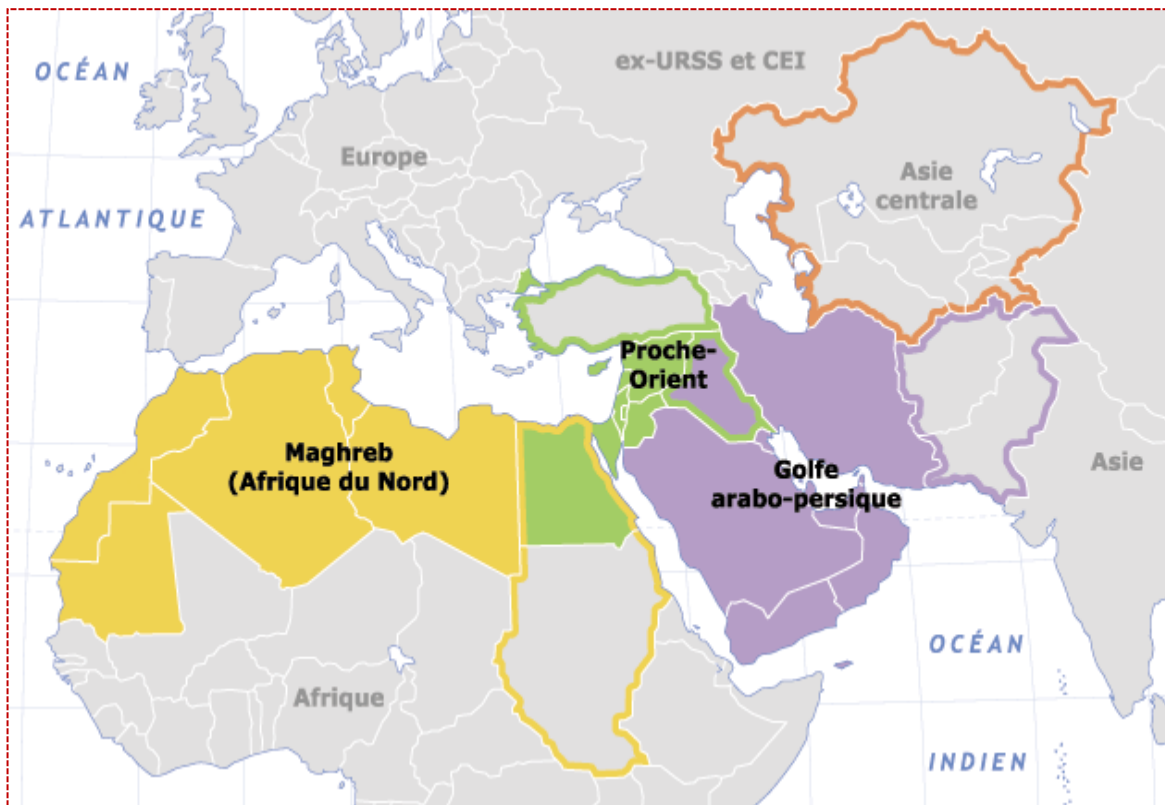


Figure 13 : Le monde arabo-musulman



LA VISION ROYALE

"... Nous accordons un intérêt particulier à **l'édification du grand Maghreb arabe** auquel Nous sommes **fier d'appartenir** et pour la réalisation duquel Nous œuvrons en vue de l'asseoir sur des bases solides de fraternité et de coopération sincères, avec ce que cela exige comme assainissement du climat et élimination des obstacles".

Extrait du premier Discours du Trône du 30 juillet 1999

"... Le Maroc continuera, par ailleurs, à jouer pleinement le rôle qui est le sien dans la **défense des causes et des intérêts supérieurs du monde arabo-islamique, préférant à la logique de la confrontation et de la violence, les vertus du dialogue et de la négociation** (...) Nous ne soulignerons jamais assez la nécessité de renforcer la solidarité arabo-islamique, de moderniser et de rénover les structures et les mécanismes et l'action arabo-islamique commune, afin qu'elle puisse contribuer à **promouvoir la démocratie et l'intégration économique**".

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2004

"... L'adhésion du Maroc aux efforts de **réconciliation arabe**, autant que son **engagement en faveur du processus de paix**, traduisent concrètement le choix stratégique qui a toujours été le sien : dès lors que sont en jeu des questions déterminantes pour l'avenir de la nation arabe et en particulier la **cause palestinienne**, il a constamment à cœur de faire **prévaloir l'esprit de dialogue, de consensus et de solidarité**, dans le cadre du droit et de la légalité".

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion du 21^{ème} sommet arabe ordinaire du 30 mars 2009

IL ETAIT UNE FOIS...

I'histoire de l'appartenance arabo-musulmane

L'Islam a été introduit au Maroc au VII^{ème} siècle. Une grande partie de la population du Maroc devient musulmane. Le Maroc a entretenu des relations politiques, économiques et spirituelles continues avec les pays du Moyen-Orient depuis lors.

Dès le Moyen-Age, l'action marocaine fut marquée par l'appui résolu et solidaire du Maroc aux autres nations arabo-musulmanes :

- face aux Croisés dans les pays du Levant,
- face à la Reconquista qui menaçait Al Andalus,
- face à la France, en soutenant l'émir Abdelkader en Algérie.

Le Maroc s'est inlassablement engagé sur la voie de l'affermissement de ses relations historiques, culturelles et de coopération avec les pays arabo-musulmans. Ainsi, certains grands rendez-vous de la coopération entre les Etats arabo-musulmans se sont déroulés au Royaume :

- Le 25 septembre 1969, plusieurs dirigeants de pays à majorité musulmane se sont réunis à Rabat, suite à l'incendie de la mosquée Al-Aqsa pour créer l'Organisation de la Coopération Islamique.
- Depuis son adhésion à la Ligue Arabe le 1^{er} octobre 1958, le Maroc a abrité six sommets arabes (1965, 1969, 1974, 1981, 1985 et 1989).

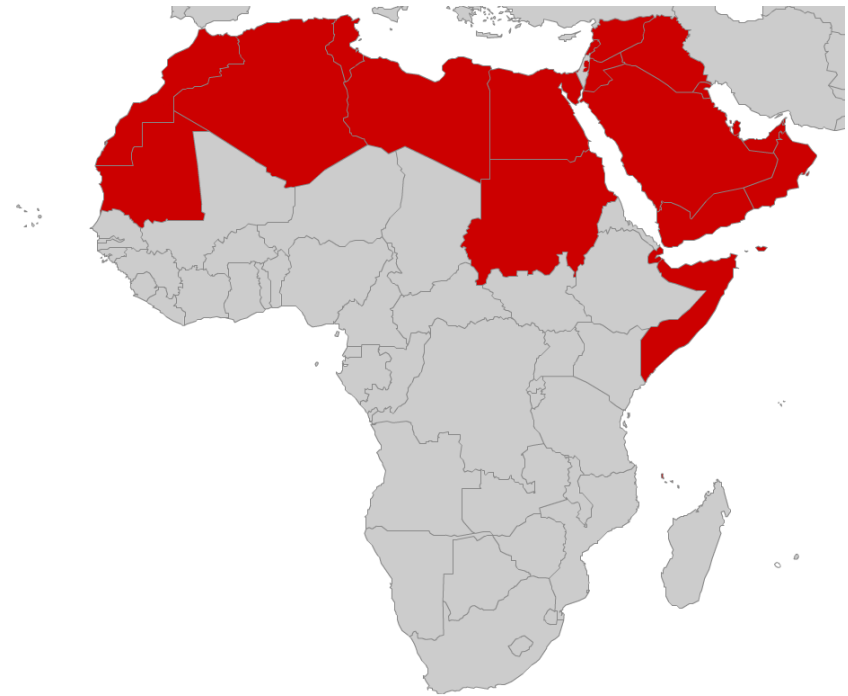


Figure 14 : La Ligue Arabe

HISTOIRE RECENTE

Profondément inscrit dans son appartenance au monde arabo-musulman, le Maroc a milité depuis son Indépendance en faveur des causes et des intérêts suprêmes de ce monde, notamment pour :

- l'indépendance de l'Algérie,
- le droit légitime du peuple palestinien à instaurer son propre Etat,
- la résolution de la guerre civile au Liban, le respect de la souveraineté du Koweït, du Soudan, du Bahreïn et d'Irak,
- la recherche de solutions politiques et diplomatiques aux crises touchant certains pays de la région : Irak, Liban, Syrie, Yémen et Somalie.

Si le Maroc n'est intervenu militairement que deux fois dans l'ensemble des conflits de cette aire, c'est parce qu'il a toujours préféré l'esprit de dialogue et de négociation à la logique de la confrontation et de la violence.

HISTOIRE RECENTE (2)

Construction du Maghreb

L'édification d'un espace maghrébin intégré est érigé en priorité stratégique pour le Maroc :

- 1948 : création du Comité pour la libération du Maghreb.
- 1958 : conférence des partis politiques maghrébins à Tanger.
- 1989 : signature du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.

Le bilan de l'Union du Maghreb Arabe, après presque 27 ans d'existence, demeure très en deçà des aspirations de ses fondateurs.

Le Maghreb figure, en effet, parmi les régions les moins intégrées économiquement, à l'échelle mondiale et ce, malgré les multiples complémentarités qui caractérisent ses pays membres.

LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE ARABO-MUSULMANE

- **Union du Maghreb Arabe** : L'édification du Maghreb est une priorité stratégique du Maroc dont l'importance s'est renforcée avec la signature en 1989 du traité de Marrakech, portant création de l'Union du Maghreb Arabe.
- **Ligue Arabe** : Le Maroc a toujours été convaincu de la nécessité de soutenir l'action arabe commune. Le Royaume est fortement engagé en faveur des causes arabes, particulièrement le droit légitime du peuple palestinien à un Etat indépendant, avec comme capitale, Al Qods.
- **Organisation de la Conférence Islamique** : Elle a été créée lors du sommet de Rabat du 25 septembre 1969, suite à l'incendie criminel de la Mosquée Al-Aqsa.



Figure 15 : Le Maroc et le monde arabo-musulman

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN

Afrique du Nord (hors voisinage)

- **Tunisie** : Les relations avec ce pays sont stables et durables, dans le cadre du respect des choix de société des deux pays et de leur engagement ferme en faveur de la démocratie.
- **Libye** : Le Maroc considère "la nouvelle Libye" (*post-printemps arabe*) comme un partenaire fondamental dans l'édification du Maghreb. Depuis l'éclatement du conflit inter-libyen, le Maroc s'est rangé aux côtés du peuple libyen et a appuyé les efforts de l'ONU pour mettre fin à ce conflit. A ce titre, il a abrité les pourparlers politiques inter-libyens sur la paix.
- **Egypte** : Les relations sont marquées par leur durabilité, dans le cadre du respect des choix de société promus de part et d'autre.

Moyen Orient

- **Conseil de Coopération du Golfe** : Les relations ont connu un tournant en mai 2011, à la suite de l'invitation adressée au Maroc pour adhérer à ce groupement :
 - ✓ Conclusion en novembre 2012 à Manama d'un plan d'action pour la période 2012-2017 qui définit les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre.
 - ✓ Convergence des points de vue, notamment sur l'urgence d'une transition politique en Syrie, la solution de deux Etats pour la résolution du conflit israélo-palestinien et la non-ingérence de l'Iran dans les affaires internes des pays arabes.
- **Jordanie** : Les liens de fraternité qui unissent Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Roi Abdallah II de Jordanie renforcent les excellentes relations qu'entretiennent les pays, fondées sur l'entente et la concertation. Ces relations se caractérisent par une convergence des points de vue sur plusieurs questions régionales et par l'engagement des deux monarchies en faveur de la paix au Moyen-Orient.
- **Yémen** : Le Maroc a participé à la coalition "Tempête de fermeté", menée par l'Arabie saoudite contre les rebelles Houtis.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN(2)

- **Palestine** : Le Maroc a toujours assumé son rôle de défense de la cause palestinienne, préférant les vertus du dialogue et de la négociation à la logique de la confrontation et de la violence. Il a mis en place un mécanisme de financement des projets éducatifs, socioéconomiques et culturels au profit des habitants de la ville sainte (Agence Bayt Mal Al Qods)
- **Irak** : La qualité des relations avec l'Irak ont été préservées malgré la crise que connaît ce pays. Depuis le début de la guerre en Irak en 2003, le Maroc maintient sa position constante d'appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak et souligne l'importance de la participation de toutes les composantes de la société irakienne, sans exclusion, au processus politique.
- **Syrie** : Marquées par des tensions épisodiques, les relations entre le Maroc et la Syrie se sont dégradées après la position ferme du Maroc en faveur d'une transition politique dans ce pays. Le Maroc a abrité, en décembre 2012, la conférence internationale des amis de la Syrie.
- **Liban** : Les relations entre le Maroc et le Liban reposent sur l'entente et le respect mutuel et englobent les domaines de coopération politique, culturelle et socio-économique.

Autres pays arabes

- **Soudan** : Les relations du Maroc avec le Soudan se basent sur le respect des choix de société promus de part et d'autre. Le Maroc est membre du Comité ministériel arabe, chargé de faciliter les pourparlers de paix entre le gouvernement soudanais et les factions d'opposition au Darfour.
- **Somalie** : Depuis le déclenchement de la guerre civile en Somalie, le Maroc n'a cessé de contribuer aux efforts entrepris au niveau arabe et international, visant à mettre fin à la souffrance du peuple somalien et à parvenir à la réconciliation nationale. Suite aux effets néfastes de la sécheresse, le Royaume a fourni, en février 2006, une aide d'urgence à la Somalie.

LE MAROC ET LE MONDE MUSULMAN (3)

Pays non arabes du Moyen-Orient

- **Iran** : Les relations entre le Maroc et l'Iran se sont dégradées depuis la révolution islamique de 1979. Rompues en 2009, les relations diplomatiques entre les deux pays ont été rétablies en 2015.
- **Turquie** : Le Maroc entretient de bonnes relations politiques et économiques avec la Turquie, pays avec lequel, il existe une convergence de points de vue sur certaines questions régionales d'intérêt commun.

Pays d'Asie du Sud

- **Pakistan** : Les relations entre le Maroc et le Pakistan sont basées sur le respect mutuel, la solidarité et le partage de l'héritage culturel islamique commun. Depuis 2012, une nouvelle dynamique a été insufflée aux relations bilatérales, à travers le renforcement du cadre juridique, les échanges de visites, la coopération culturelle et la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun.
- **Indonésie** : Depuis que les relations diplomatiques se sont établies entre les deux pays en 1960, elles se sont distinguées par un dialogue régulier et une convergence de points de vue sur les principales questions d'ordre régional et international.
- **Malaisie** : Les relations diplomatiques entre le Maroc et la Malaisie ont été établies en 1963. Elles ont connu une impulsion suite à la visite effectuée en Malaisie par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2003.

Pays d'Asie centrale

Les relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale ont été établies entre 1992 et 1993. L'Asie centrale demeure l'un des derniers espaces intéressant la diplomatie du Maroc.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE

Des mutations sociopolitiques au sein du monde arabe laissent entrevoir une nouvelle recomposition géopolitique dans la région :

- Effondrement des régimes en place dans certains pays de la région MENA.
- Signes avant-coureurs d'une nouvelle reconfiguration géopolitique, matérialisée par l'émergence d'un axe chiite (Iran-Irak-Syrie), en opposition aux pays du Conseil de Coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Emirats-Arabes-Unis, Qatar, Koweït, Bahreïn, Sultanat d'Oman).
- Nouvelle géopolitique de la région qui se dessine, sous l'influence d'acteurs non membres de la Ligue Arabe (Iran, Turquie et Israël), avec des préfigurations de ruptures fortes, telles que la nouvelle position de la Turquie sur l'échiquier moyen-oriental et l'ouverture en direction d'Israël (initiative arabe de paix formulée par l'Arabie Saoudite au sommet de la Ligue Arabe en 2002, toujours d'actualité).
- Niveau inquiétant de la menace terroriste, avec l'accroissement du territoire contrôlé par l'organisation de l'Etat islamique et par les autres groupes terroristes en Libye, en Syrie et en Irak.

LE MAROC ET LE MONDE ARABE (2)

Enjeux pour le Maroc

Politiques

- Repositionnement stratégique, à l'aune des nouveaux équilibres régionaux post-*printemps arabe*.
- Regain d'influence sur les grands dossiers régionaux.

Economiques

- Concrétisation du projet d'intégration économique arabe (GAFTA).
- Attractivité renforcée des investissements des pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Sécuritaires

- Lutte contre le radicalisme religieux et les groupes extrémistes.
- Constitution d'une armée arabe, partageant une doctrine commune.

Culturels et humains

- Renforcement des échanges culturels.
- Politique migratoire concertée et mutuellement bénéfique, en particulier entre le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

L'Accord d'Agadir

La Déclaration d'Agadir est une initiative lancée par le Maroc, l'Égypte, la Tunisie et la Jordanie le 8 mai 2001. L'accord d'Agadir a été signé à Rabat le 25 février 2004. Il est entré en vigueur le 27 mars 2007.

L'accord permet le cumul diagonal des règles d'origine, favorisant ainsi le développement des échanges commerciaux entre les pays signataires .



Figure 16 : La ligue Arabe

Source : IRES

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION DU MAROC AVEC LE MONDE ARABE

- **Doter le Maroc d'une vision stratégique de moyen-long terme en direction du monde arabe** : Basée sur les principes de solidarité et de l'engagement ferme en faveur des causes arabes, cette vision devrait prendre en considération la nouvelle reconfiguration des sphères d'influence dans la région arabe qui est davantage l'œuvre d'acteurs non membres de la Ligue des Etats Arabes (Turquie, Iran, Israël). Elle devrait permettre au Maroc de faire valoir un discours diplomatique représentatif des pays arabes sud-méditerranéens, visant à promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité. Le Maroc devrait aussi saisir sa centralité vis-à-vis de l'Union européenne et ses liens étroits avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe pour s'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale.
- **Faire preuve d'une vigilance accrue face à la menace terroriste, incarnée par le phénomène Daesh** : Tout en déployant des actions de nature sécuritaire et militaire pour endiguer ce phénomène ainsi que les groupuscules terroristes, en coordination avec l'action de la communauté internationale, le Maroc pourrait mettre à contribution son approche multidimensionnelle de prévention et de lutte contre le terrorisme pour déconstruire le référentiel idéologique qui fonde la stratégie d'endoctrinement et de recrutement des terroristes par Daesh.
- **Recourir à des approches de coopération triangulaire** associant, d'une part, le Maroc et les pays arabes et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE

Les relations du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu un tournant en mai 2011, à la suite de l'invitation adressée par le Secrétariat Général de ce Conseil au Royaume pour adhérer à ce groupement régional. Cette offre constitue une reconnaissance de la crédibilité dont jouit le Maroc au niveau international et de son leadership au niveau régional.

Aujourd'hui, les relations entre les deux parties évoluent dans le cadre d'un partenariat stratégique. En vue de donner un contenu opérationnel à ce partenariat, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a effectué, en octobre 2012, une visite officielle dans quatre pays, membre du Conseil, en plus de la Jordanie.

En novembre 2012, le Maroc et les pays du Conseil de Coopération du Golfe ont conclu à Manama un plan d'action pour la période 2012-2017 qui a défini les domaines de coopération, les objectifs, les orientations générales et les moyens à mettre en œuvre :

- Constitution de groupes de travail, chargés de prospecter les domaines de coopération au niveau des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du transport, des télécommunications, des énergies renouvelables, du tourisme, de l'enseignement, de la recherche scientifique, des médias, de la jeunesse et des sports, en plus de la coopération judiciaire.
- Tenue d'une réunion annuelle Maroc-Conseil de Coopération du Golfe pour apprécier les progrès accomplis, en matière de coopération dans les domaines convenus.

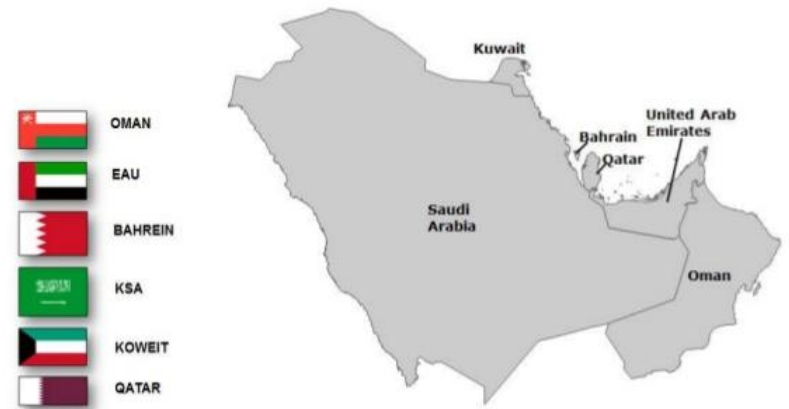


Figure 17 : Pays membres du Conseil de Coopération du Golfe

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE(2)

Les IDE en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe ont connu une évolution encourageante pour se situer, depuis 2011, à plus de 25% en moyenne des flux d'IDE reçus par le Maroc, sauf pour l'année 2013. Les principaux secteurs bénéficiant de ces IDE sont le tourisme, l'immobilier et, plus récemment, l'énergie et les mines.

Une telle dynamique n'a pas pu s'étendre, jusqu'à présent, aux relations commerciales puisque la part de marché détenue par le Maroc au niveau des pays du Conseil de Coopération du Golfe reste largement inférieure à 1%. Des marges de progression existent si, toutefois, les objectifs de la stratégie Maroc Export Plus qui cible les pays du Golfe, en tant que marchés de niche sont concrétisés.

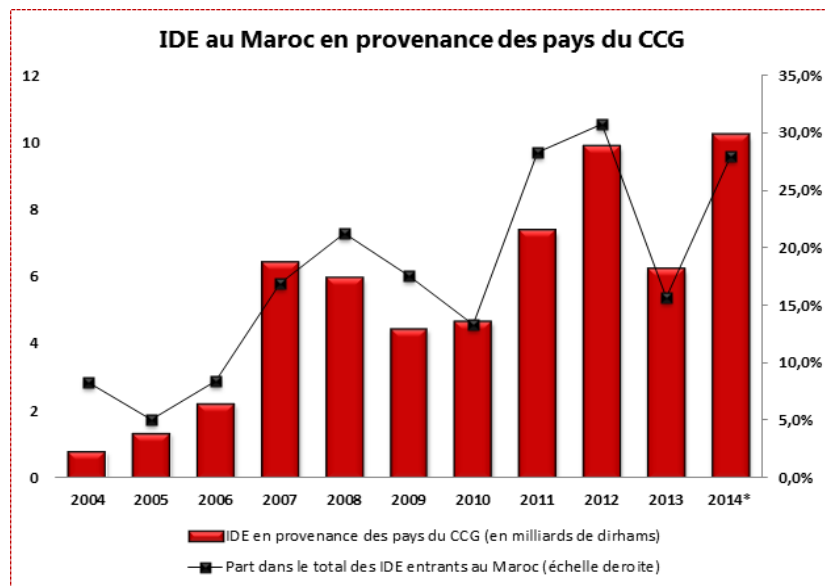


Figure 18 : Les IDE au Maroc en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe

Source : Office de Changes

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE(3)

Outre leur potentiel d'investissement et de commerce, les pays du Conseil de Coopération du Golfe pourraient jouer avec le Maroc un rôle majeur au niveau des partenariats tripartites, notamment en Afrique et en Europe. Ces partenariats permettraient aux deux parties d'élargir le champ de leurs intérêts stratégiques, selon une logique de coopération "gagnant-gagnant".

La grande proximité du Maroc avec les pays du Golfe pourrait ouvrir une nouvelle phase dans les relations Maroc-Afrique, en établissant avec ces pays des joint-ventures gagnantes dans des secteurs à forte valeur ajoutée et en les associant aux initiatives et actions diplomatiques marocaines, à savoir le Forum des Etats africains riverains de l'Atlantique et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Une telle perspective ne manquerait pas de renforcer davantage la présence marocaine en Afrique et de compenser le déficit de son absence de la dimension institutionnelle des relations interafricaines, en l'occurrence l'Union africaine.

Le Maroc gagnerait à édifier une communauté d'intérêt tripartite pour accompagner le processus transitionnel dans certains pays arabes, en jouant un rôle déterminant dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans la région. Aussi, les trois parties pourraient-elles mettre en commun leurs atouts en vue de saisir les multiples opportunités économiques dont regorgent les pays arabes, y compris la reconstruction des pays dévastés par la guerre civile.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS DU CONSEIL DE COOPERATION DU GOLFE (4)

Dans le but d'exploiter le potentiel du partenariat stratégique entre le Maroc et le Conseil de Coopération du Golfe, quelques leviers ont été identifiés dont notamment :

- **le développement des échanges commerciaux**, en déployant des actions vigoureuses, en termes de multiplication de campagnes d'information et de sensibilisation des opérateurs économiques, au niveau des deux parties et de mise en place de lignes maritimes directes,
- **la mise en œuvre d'une politique migratoire concertée**, à même de satisfaire les besoins des pays du Conseil de Coopération du Golfe en main d'œuvre marocaine et de favoriser la diversification géographique de l'émigration marocaine. Pour cela, il faudrait amener les pays de ce Conseil à améliorer le cadre de protection juridique et sociale afin de permettre aux Marocains une meilleure accessibilité au marché du travail et de sécuriser les conditions de leur séjour dans les pays du Golfe,
- **l'amélioration du cadre de protection des investissements au Maroc des pays du Conseil de Coopération du Golfe**, notamment pour ce qui est de la rapidité du règlement des différends commerciaux pour favoriser le développement de joint-ventures entre les entreprises du Golfe et leurs homologues marocaines,
- **l'élargissement du champ de coopération de ces entreprises à l'Afrique :**
 - dans le domaine de la finance : la dimension régionale offerte par "Casablanca Financial City", notamment en direction des marchés africains pourrait constituer un vecteur d'attraction des capitaux du Golfe, en quête de placements rentables,
 - dans le domaine des infrastructures : l'expérience acquise par le Maroc et les capacités de financement des pays du Golfe pourraient être mobilisées pour mener des projets communs en Afrique,
 - dans le domaine de la sécurité alimentaire : le potentiel nourricier du continent africain et l'expertise marocaine dans le cadre du Plan Maroc Vert, conjugués aux capacités de production du groupe OCP dans le domaine des engrais, pourraient contribuer aux efforts déployés pour la sécurité alimentaire du continent, voire même à l'échelle mondiale.

Chapitre IV

LE MAROC ET LE CONTINENT AFRICAIN

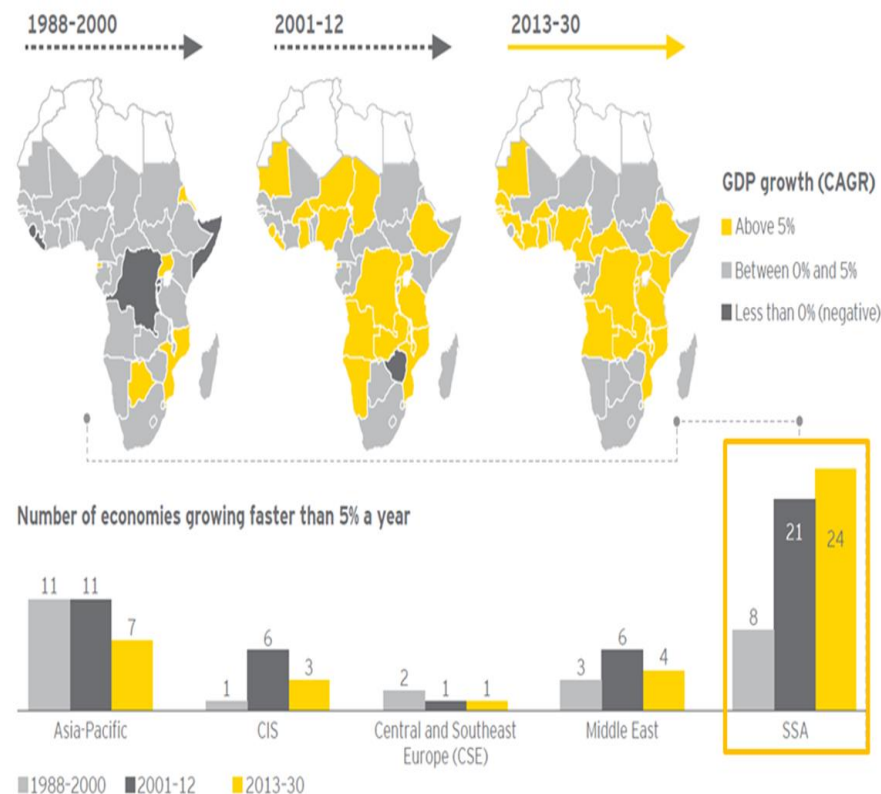
SYNOPTIQUE

L'Afrique, dont le nombre d'habitants atteindra 2 milliards de personnes, à l'horizon 2050, soit plus du quart de la population mondiale, dispose de multiples potentialités qui font du continent africain un enjeu stratégique mondial.

Ce continent constitue un espace géostratégique important où se déploie une vive concurrence entre puissances traditionnelles et émergentes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique ont connu un essor depuis l'accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Trône en 1999.

Le positionnement stratégique du Maroc vis-à-vis de l'Afrique est mû principalement par des considérations de développement du continent. Celles-ci traduisent la ferme volonté du Royaume à accompagner le processus de convergence économique, social et institutionnel de ses partenaires africains, notamment en Afrique Centrale et de l'Ouest.



Sources: Oxford Economics database estimates, accessed in August 2014; EY analysis.

Figure 19 : La croissance économique en Afrique subsaharienne



LA VISION ROYALE

"... Constamment animé par la volonté de donner une expression tangible à son appartenance africaine, **le Maroc continuera de mettre en œuvre une politique africaine cohérente, au service du développement humain et de la consolidation de la sécurité régionale**, inscrivant son action, notamment, dans le cadre de la coopération engagée avec **les pays du Sahel et du Sahara et les Etats d'Afrique atlantique**, en vue de faire face aux multiples menaces qui pèsent sur la région ..."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2010

"... L'Afrique est un grand continent, par ses forces vives, ses ressources et ses potentialités. **Elle doit se prendre en charge**, ce n'est plus un continent colonisé. C'est pourquoi **l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique**. Elle a moins besoin d'assistance et **requiert davantage de partenariats mutuellement bénéfiques**. Plus qu'une aide humanitaire, **c'est de projets de développement humain et social, dont notre continent a le plus besoin ...**".

Extrait du Discours adressé par le Souverain à l'occasion de l'ouverture du Forum économique maroco-ivoirien le 24 février 2014

LES VISITES ROYALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

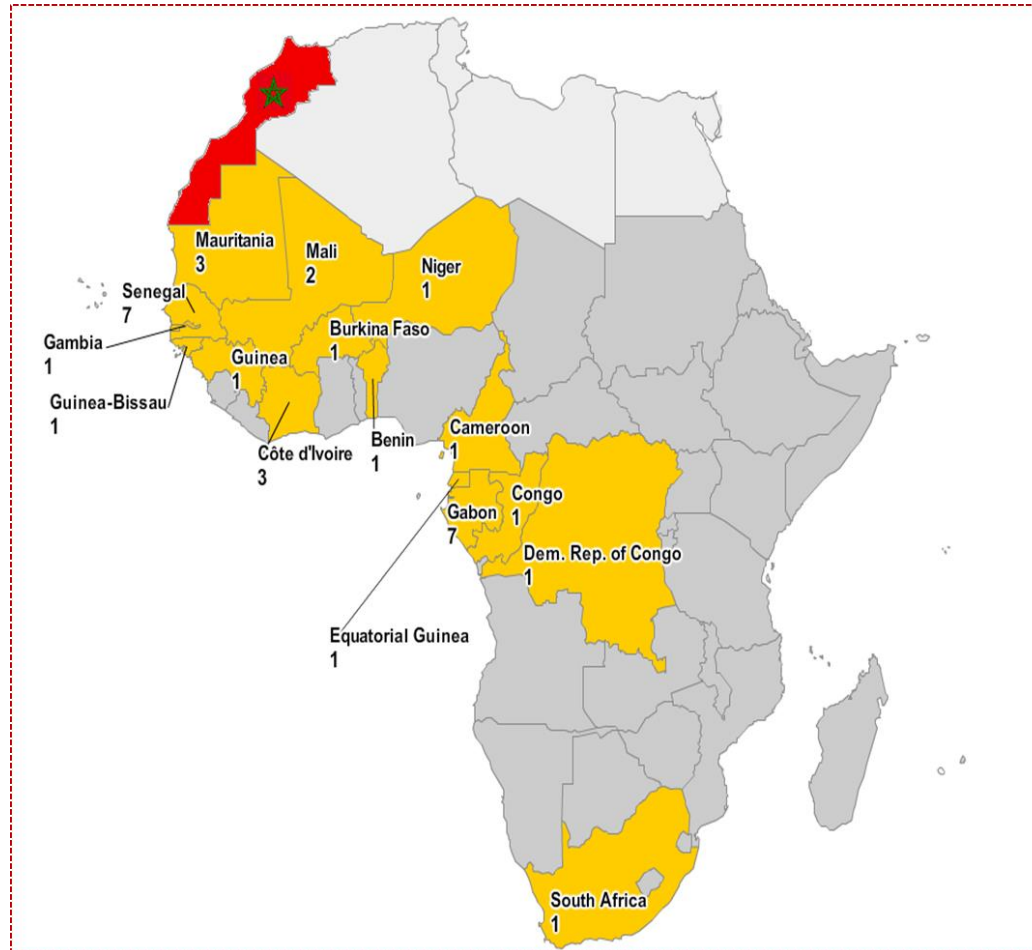


Figure 20 : Les Visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique depuis 1999

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'appartenance africaine

Au cours du Paléolithique inférieur (environ un million d'années), Homo erectus a peuplé la quasi-totalité du Maroc. C'est sur le site archéologique de Carrière Thomas 1 à Casablanca qu'un outillage datant de cette période a été découvert. De plus, la moitié des fossiles d'Afrique du Nord a été découverte au Maroc.

La relation du Maroc avec l'Afrique est restée liée aux transformations qu'a connues le Sahara qui a fait l'objet de mouvements de migration humaine et d'échanges entre le nord et le sud.

Le Maroc a toujours entretenu des relations étroites avec l'Afrique subsaharienne, à travers le commerce caravanier.

- Du XI^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle, les dynasties qui se sont succédées ont unifié un espace politique et civilisationnel, centré sur le Maroc et étendu jusqu'au fleuve Sénégal et Niger.
- Le Maroc s'est engagé, depuis son Indépendance, sur la voie du soutien aux mouvements de libération dans le continent africain et de l'appui résolu et solidaire au mouvement de lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud.
- Le Maroc est membre fondateur de l'Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine), créée en 1963 à Addis-Abéba.

Sahara, espace d'échanges

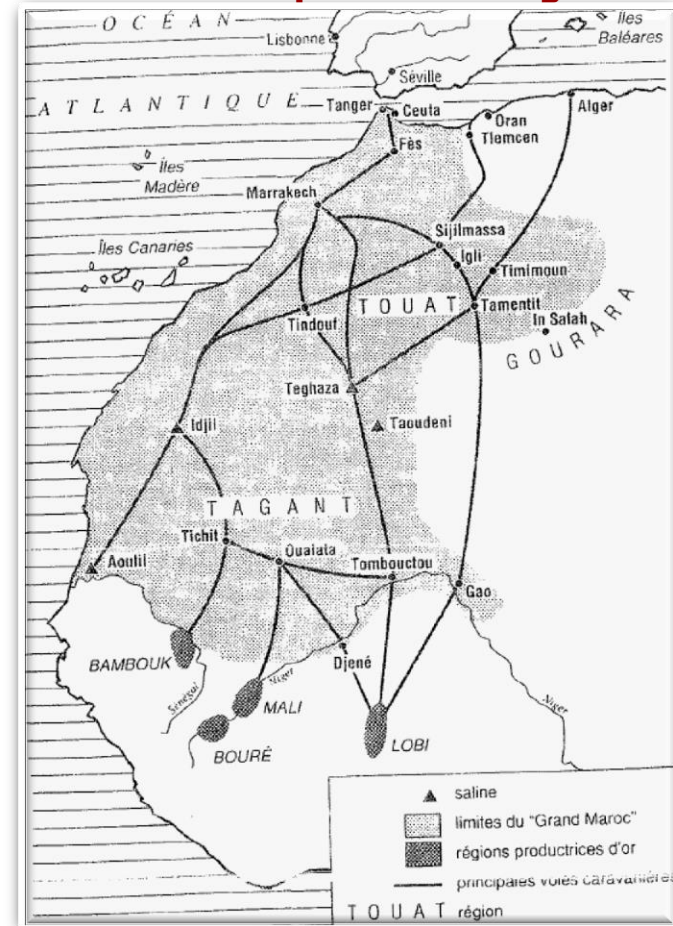
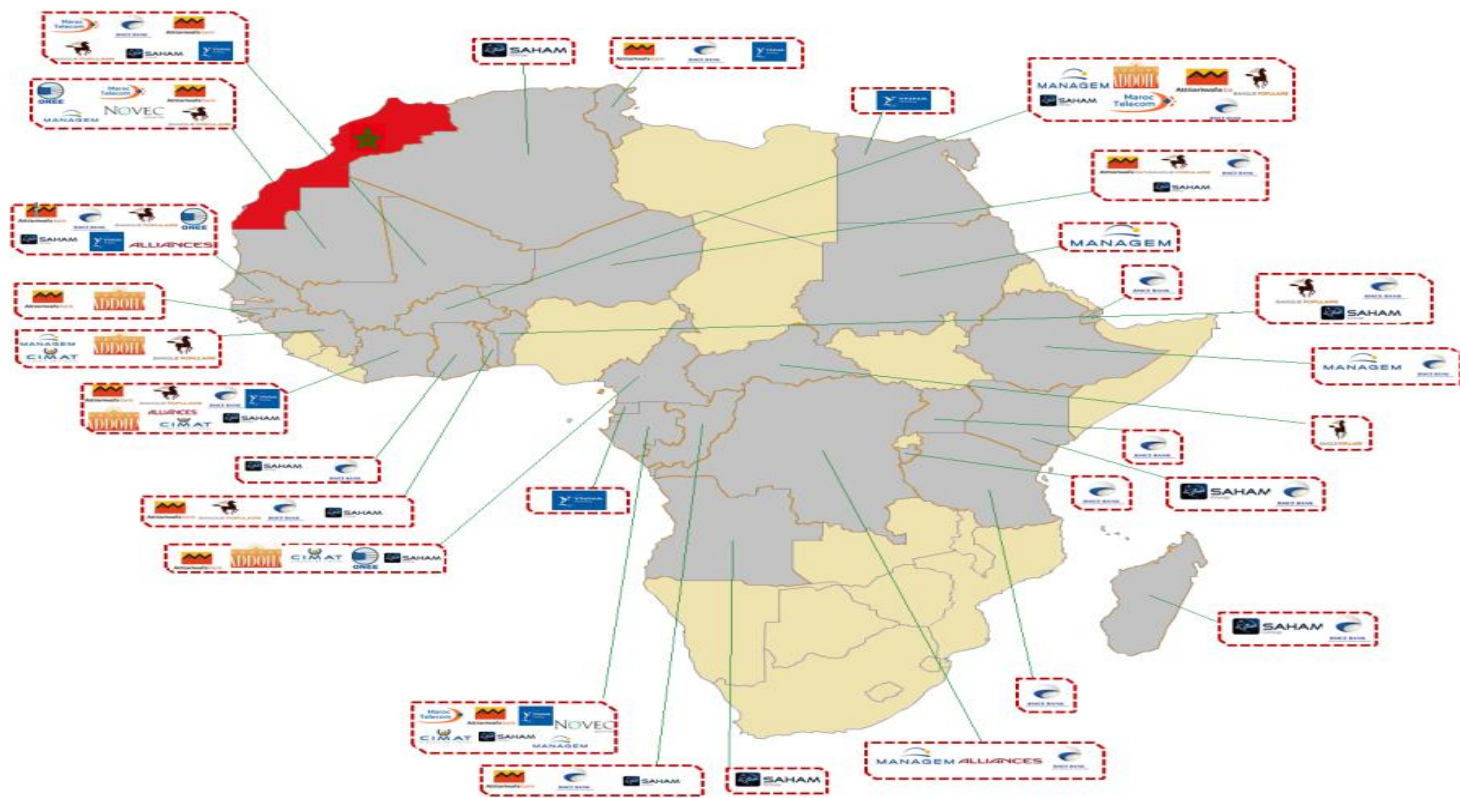


Figure 21 : Le Maroc au XVII-XVIII^{ème} siècle

LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE AFRICAINE

- **Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)** : le Maroc, qui est membre de la CEN-SAD depuis 2001, y joue un rôle actif. Il a abrité trois réunions du Conseil exécutif de cette organisation.
- **Conférence des pays Africains riverains de l'Atlantique** : Elle est née à partir de l'initiative marocaine de la Conférence ministérielle des Etats africains, riverains de l'Atlantique afin de renforcer la coopération sécuritaire et économique et de promouvoir une identité atlantique africaine.
- **Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)** : Huit pays d'Afrique de l'Ouest y sont représentés, avec une population de 80 millions d'habitants. Le Maroc a engagé, depuis 2000, des négociations pour l'établissement d'un accord commercial et d'investissement préférentiel avec cette organisation.
- **Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** : Le Maroc est devenu en 2005 membre observateur auprès de cette organisation.

L'IMPLANTATION DES OPERATEURS MAROCAINS EN AFRIQUE



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Figure 22 : Les opérateurs marocains en Afrique

LE MAROC ET LES PAYS AFRICAINS

Le cadre de coopération est riche et en constante évolution : plus de 600 accords de coopération ont été conclus par le Maroc avec plus de 40 pays, depuis le début des années 2000. A cela s'ajoute le renforcement des liens de coopération avec des regroupements régionaux (UEMOA, CEDEAO).

Les relations du Maroc avec les pays d'Afrique dépassent le simple cadre des relations économiques pour englober des dimensions structurantes : l'aide au développement des pays d'Afrique subsaharienne, la dimension spirituelle de la coopération, l'accueil au Maroc de plus de 16.000 étudiants africains dont 6.500 bénéficient de bourses marocaines, la contribution effective du Royaume au renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique et le lancement par le Maroc d'une stratégie d'immigration, selon une approche humanitaire et des droits de l'Homme.

Le positionnement du Maroc demeure, cependant, polarisé sur l'Afrique de l'Ouest et sur quelques pays d'Afrique Centrale, en raison, notamment, de l'éloignement géographique de ces pays, de leur appartenance à des communautés linguistiques différentes et de l'attitude ambivalente, voire hostile, de certains pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est, au sujet de l'intégrité territoriale du Royaume.

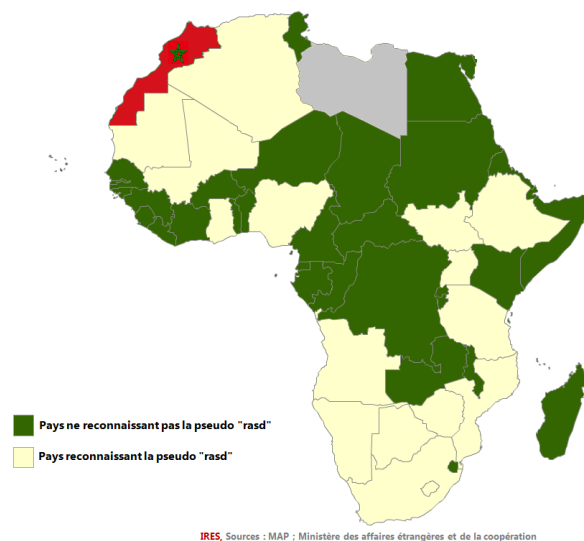


Figure 23 : Les pays africains reconnaissant la pseudo "rasd" en 2015

LES ENJEUX POUR LE MAROC EN AFRIQUE

Politiques

- Défense de l'intégrité territoriale du Maroc.
- Développement du réseau diplomatique, notamment en Afrique Australe et en Afrique de l'Est.

Economiques

- Concrétisation du positionnement du Maroc en tant que hub régional dans le domaine économique, financier et du transport, mais aussi de l'éducation et de la recherche scientifique.
- Développement des investissements marocains en Afrique et leur sécurisation.

Sécuritaires

- Lutte contre les menaces transnationales (terrorisme, piraterie maritime, trafic d'armes...).
- Renforcement des capacités des Etats sahéliens face aux risques suscités par les mouvements séparatistes.

Culturels et humains

- Valorisation de l'héritage culturel commun.
- Transfert du savoir et du savoir-faire en matière de mise en œuvre de projets de développement humain.
- Consolidation des actions de diplomatie spirituelle en Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE

VISION GLOBALE

- **Réunir les conditions pour un développement durable des relations du Maroc avec l'Afrique**, à travers le renforcement des capacités compétitives de l'offre exportable marocaine, la diversification à l'international des groupes marocains en Afrique et le choix de modes d'insertion appropriés dans l'économie africaine, en nouant des alliances avec les firmes étrangères.
- **Rénover et renforcer les instruments de promotion économique du Royaume en Afrique**, en instaurant un nouveau cadre institutionnel de relations économiques et financières avec les pays africains, en développant les moyens directs de transport terrestre, maritime et aérien à destination des partenaires du Maroc et en dotant les missions économiques des ambassades marocaines des moyens d'action nécessaires.
- **Faire du Maroc un hub régional** dans les domaines de la finance, des transports et de la formation universitaire et professionnelle. Le Maroc devrait tirer profit de sa position en tant que trait d'union entre l'Afrique et l'Europe, en renforçant son rôle dans les processus de dialogue et de coopération Afrique-Europe, en participant à l'édification de chaînes de valeur entre les deux continents et en approfondissant la coopération triangulaire dans les secteurs socioéconomiques, à fort impact sur le développement de l'Afrique.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (2)

AXE AFRIQUE DE L'OUEST

- **Intensifier la coopération sécuritaire pour contenir la prolifération de la menace terroriste et criminelle en Afrique de l'Ouest et l'insérer dans le cadre d'une réponse commune** : Pour ce faire, il faudrait renforcer les capacités des pays vulnérables, moyennant des mécanismes de financement offerts dans le cadre de la coopération régionale et internationale et opérer un transfert des compétences pour améliorer la gouvernance sécuritaire. Au-delà de la façade atlantique, cette coopération devrait cibler aussi les zones limitrophes qui constituent des foyers de tensions, notamment la région sahélo-saharienne.
- **Etendre la coopération du Maroc avec les pays d'Afrique de l'Ouest aux pays d'Afrique Australe riverains de l'Atlantique**, selon une logique qui associe la dynamique des investissements, le développement des échanges commerciaux et le renforcement des capacités de développement des partenaires africains. La priorité devrait être accordée à des domaines structurants dont, notamment, celui de la sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et des infrastructures portuaires.
- **Mettre à contribution les acteurs non gouvernementaux pour créer des relais de coopération durables dans la partie sud de l'atlantique** : Cela est primordial pour favoriser la compréhension mutuelle et l'appropriation des enjeux communs. A ce titre, il serait opportun de créer un réseau transatlantique de chambres de commerce et d'industrie, permettant d'encourager les relations entre les opérateurs économiques relevant de cet espace et de mettre en place une plateforme d'ONG pour densifier les échanges humains et culturels.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'AFRIQUE (3)

AXE AFRIQUE AUSTRALE ET AFRIQUE DE L'EST

- **Faire de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine** et ce, pour des considérations liées à la défense de la question nationale et au besoin de mobiliser le potentiel de coopération économique avec les pays de ces deux régions. Pour ce faire, une nouvelle approche de coopération, adaptée aux spécificités de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est s'avère incontournable. Elle devrait cibler les partenaires devant constituer des clés d'entrée dans les deux régions, élargir le champ des intérêts économiques entre les opérateurs économiques de part et d'autre et insérer la coopération dans un cadre multilatéral.
- **Doter le Royaume d'une politique de communication appropriée, en direction des pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est** pour combler le déficit d'information sur le Maroc et véhiculer un discours apaisé, à destination de ces deux régions, tout en mobilisant les acteurs de la société civile pour renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples.
- **Renforcer la coopération scientifique et technique**, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et celles des pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est, y compris par le biais d'un programme de mobilité circulaire des étudiants et du personnel de la recherche des deux parties et en créant un fonds, dédié à la coopération technique dont le financement pourrait être assuré partiellement, à travers la mobilisation des instruments régionaux et/ou internationaux.

Chapitre V

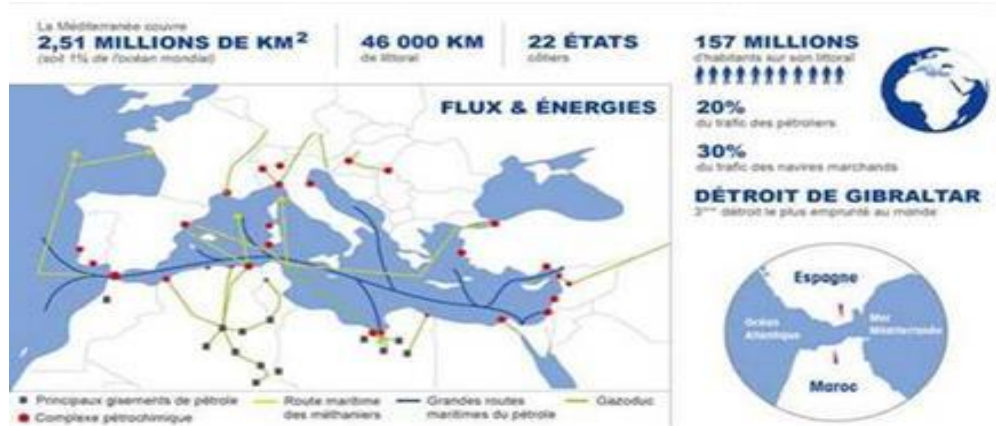
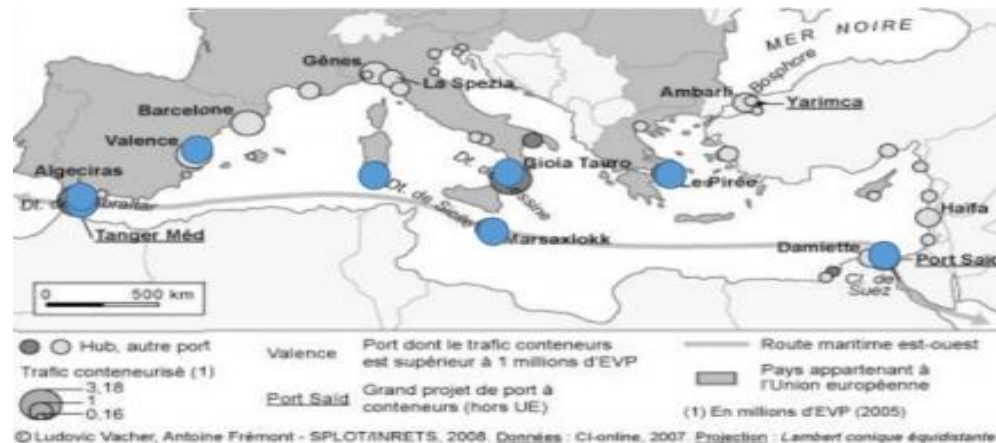
LE MAROC ET L'EURO-MEDITERRANEE

SYNOPTIQUE

L'espace euro-méditerranéen dispose de plusieurs atouts. Ses deux rives présentent d'importantes complémentarités sur le plan démographique, économique, énergétique et de la sécurité alimentaire... La Méditerranée est également une éco-région, compte tenu de la richesse de sa biodiversité.

Cependant, les différentes approches de partenariat envisagées (processus de Barcelone, politique européenne de voisinage, Union pour la Méditerranée...) n'ont pas abouti aux résultats escomptés, à savoir la réduction de la fracture entre les deux rives de la Méditerranée et la construction d'une zone de paix et de prospérité.

Pays le plus avancé en matière d'intégration à l'Europe, au vu de son statut avancé, le Maroc a toujours milité en faveur de la dynamisation de la coopération entre les pays de la Méditerranée, laquelle constitue un espace de projection de la politique étrangère marocaine.



Source : Marine nationale Française

Figure 24 : Quelques données sur la Méditerranée



LA VISION ROYALE

"... Nous nous réjouissons également de ce que la vocation du Maroc à s'ériger comme une économie émergente converge avec son ambition stratégique de **construire avec l'Union européenne un espace économique commun**. Pour servir ce dessein, le Maroc plaide pour aller au-delà du simple établissement d'une zone de libre-échange et appelle à la dynamisation des flux d'investissement, à la promotion des synergies industrielles et agricoles, aux redéploiements d'activités de services et à la mise en œuvre de politiques communes en matière de recherche-développement et d'économie de la connaissance. **Une telle vision passe nécessairement par une mise en œuvre, prompte et effective, de tous les engagements convenus par les deux parties ...**".

Extrait du Discours adressé par le Souverain au sommet Maroc-Union-européenne à Grenade en mars 2010

"... Nous estimons que le **statut avancé qui lie notre pays à l'Union européenne n'est pas une fin en soi**. Il constitue, plutôt, une étape importante sur la voie de **consolidation d'un partenariat maroco- européen que Nous voulons équitable et équilibré ...**".

Extrait Discours du Trône du 30 juillet 2014

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'appartenance euro-méditerranéenne

Une richesse et un patrimoine culturel communs lient le Maroc à l'espace euro-méditerranéen depuis l'Antiquité (3000 ans d'histoire commune) :

- Plusieurs populations venues du pourtour méditerranéen se sont installées en Afrique du Nord depuis l'Antiquité (Grecs, phéniciens, hébreux, romains, vandales et byzantins).
- Du VIIIème au VIème siècle avant Jésus-Christ, il est à noter la présence de comptoirs phéniciens sur les côtes marocaines.
- La Maurétanie Tingitane fut une province romaine pendant plusieurs siècles.

Dès le VIIIème siècle, le Maroc a joué un rôle influent en Méditerranée occidentale :

- Huit siècles d'ouverture sur l'Andalousie et les Etats du bassin occidental en Méditerranée.
- Du XIème au XIVème siècle, une succession de dynasties : almoravide, almohade et mérinide ont unifié les deux rives du détroit de Gibraltar (Andalousie).
- Du XVème au XIXème siècle, le Maroc constitue avec l'Espagne, la France et les Royaumes d'Italie les 4 seules puissances capables de faire face à l'expansionnisme ottoman en Méditerranée.

➔ **La Méditerranée a été et demeure pour le Maroc un espace essentiel d'articulation stratégique et d'échange avec ses voisins méditerranéens**

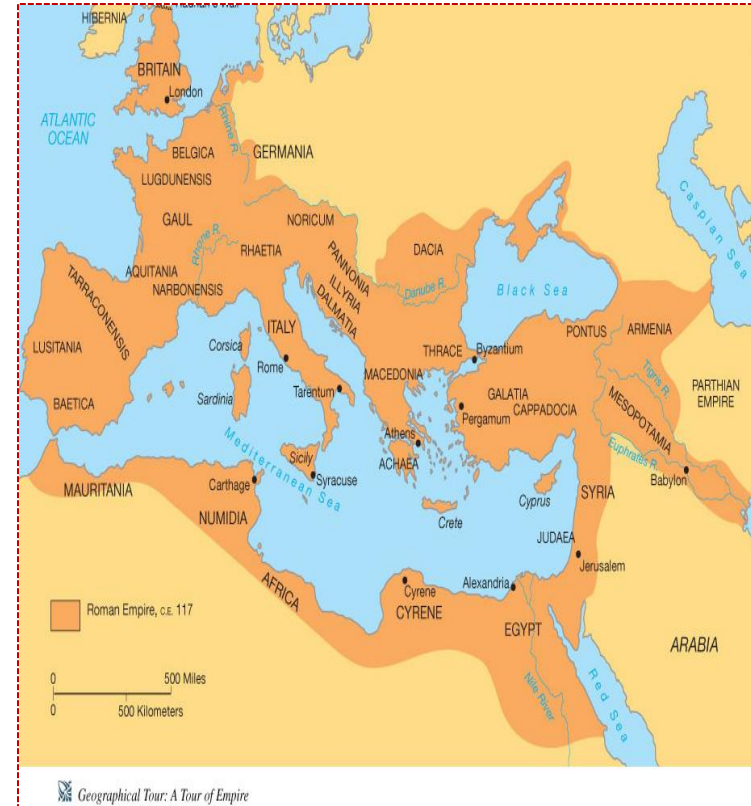


Figure 25 : L'Empire romain en 117

LES INSTRUMENTS DE L'APPARTENANCE EURO-MEDITERRANEENNE

- **Le Dialogue 5+5** : Il a été mis en place en **1990** à Rome et concerne les dix pays de la Méditerranée occidentale. Constituant une plateforme de coordination informelle, ce dialogue a pour objectif de promouvoir la paix et la sécurité entre les pays membres. Le Maroc joue un rôle actif dans ce dialogue.
- **La politique européenne de voisinage** : Ce cadre partenarial est né à l'issue du processus d'élargissement de l'Union européenne à l'Est en **2004**. Il vise à accompagner les partenaires sud-méditerranéens et ceux de l'Europe orientale dans leur processus de réformes, moyennant une assistance financière et un renforcement des capacités institutionnelles. Cette politique a connu plusieurs tentatives de réformes dont la plus récente date de novembre 2015. Parmi les pays du sud de la Méditerranée, le Maroc est le premier bénéficiaire des instruments de cette coopération.
- **L'Union pour la Méditerranée** : Lancée en **2008** et regroupant 43 pays, elle porte sur des projets de coopération dans le domaine de l'éducation, de l'environnemental, du genre... Le Maroc a activement participé à la mise en place de cette Union et en assure le secrétariat général.

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE

L'importance pour le Maroc de l'Union européenne réside dans le fait qu'elle est son premier client, son premier fournisseur, son premier investisseur étranger et sa première source de flux touristiques et de transferts des Marocains du Monde.

Les relations du Maroc avec l'Union européenne se caractérisent par un dialogue politique renforcé, la création d'espaces de consultation, à l'instar de la Commission parlementaire mixte, le partenariat avec le Conseil de l'Europe ainsi que par la multiplication des opérations de jumelage institutionnel et le renforcement de l'assistance technique dans le cadre des programmes TAIEX et SIGMA...

Elles ont connu un tournant important en 2008, avec l'accès du Maroc au statut avancé auprès de l'Union européenne. Ce statut, qui se situe entre l'association et l'adhésion, offre des opportunités indéniables au Maroc, lui permettant d'accéder aux agences et programmes communautaires et d'assurer la convergence du système normatif et réglementaire national, par rapport à l'acquis de l'Union. Actuellement, des négociations sont en cours pour la conclusion d'un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) qui devrait permettre au Maroc d'intégrer le marché unique européen.

Les négociations au titre de l'ALECA devraient en priorité viser :

- la réduction substantielle du déficit commercial chronique du Maroc dans ses échanges avec l'Europe,
- l'amélioration de la part détenue par le Maroc sur le marché de l'Union européenne pour la porter, à terme, à un niveau comparable à celui atteint par certains pays de la région méditerranéenne ou par d'autres régions émergentes,
- une impulsion supplémentaire à l'attractivité du Royaume aux investissements européens.

Enfin, le partenariat du Maroc avec l'Europe devrait être global et se matérialiser par un appui solide de l'Union européenne au Royaume concernant la défense de son intégrité territoriale,

LE MAROC ET L'UNION EUROPEENNE (2)

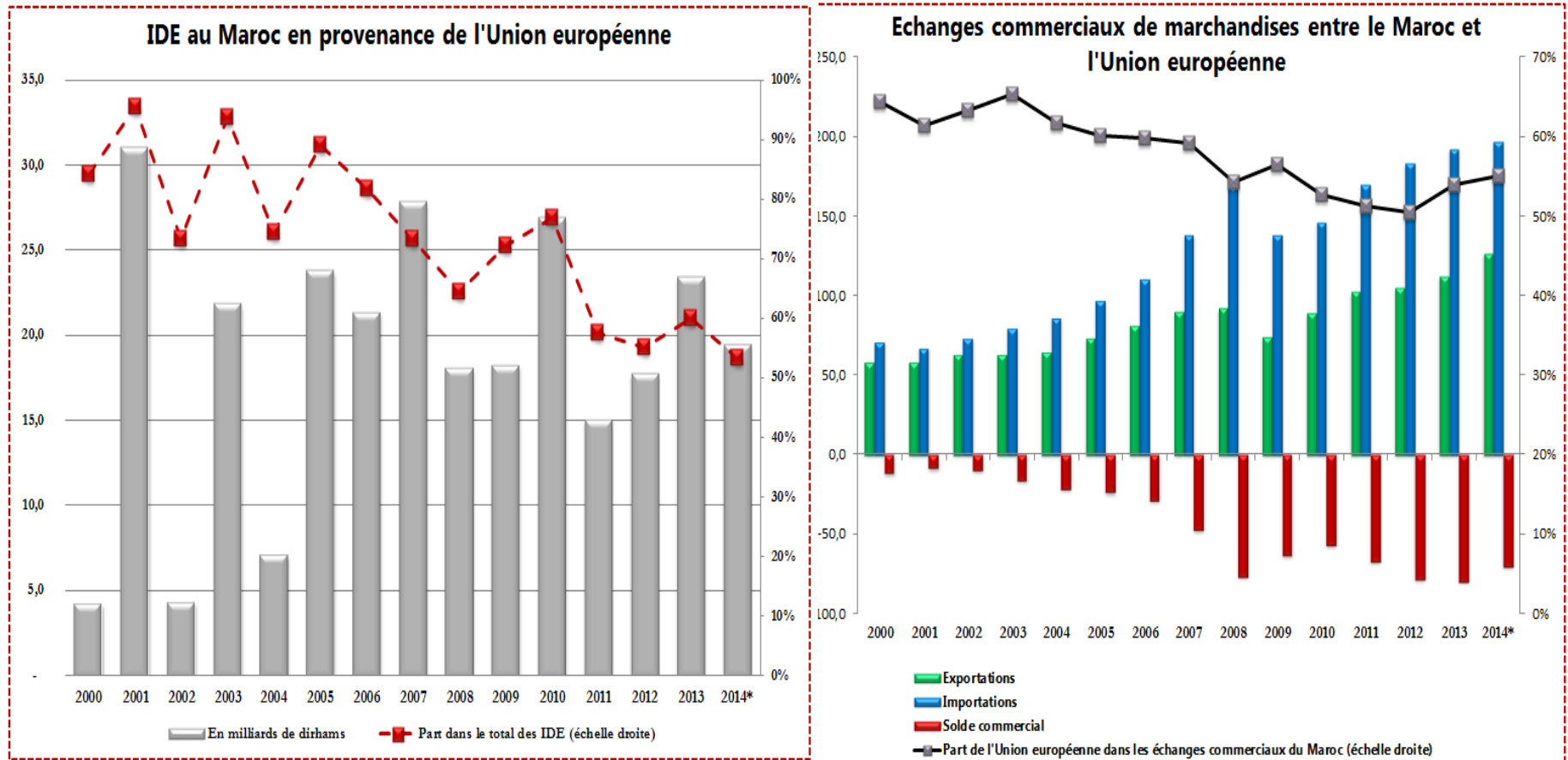


Figure 26 : Les IDE et les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne

Source : Office des changes

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN

- **Enjeux politiques** : Stabilisation de la situation politique dans certains pays sud-méditerranéens et aboutissement des processus de médiation en cours qui constituent des défis de taille pour créer les conditions favorables à la réussite de la transition démocratique dans ces pays.
- **Enjeux économiques** : Dynamisation des échanges sud-sud au niveau de l'espace méditerranéen en vue de créer une dynamique de progrès économique au sein de cet espace et réussite du processus de convergence réglementaire, prévu dans le cadre du statut avancé qui pourrait servir de modèle pour les autres pays de la région.
- **Enjeux sécuritaires** : Lutte contre les menaces transnationales, notamment le terrorisme, le crime organisé et les réseaux d'immigration illégale et déconstruction de "Daesh".
- **Enjeux environnementaux** : Développement des capacités d'adaptation au changement climatique, surtout au sud de la Méditerranée, dans le cadre d'une vision régionale commune.
- **Enjeux culturels et humains** : Promotion du dialogue entre les sociétés civiles, rapprochement entre les jeunes des deux rives de la Méditerranée, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et amélioration de l'intégration socioéconomique des Marocains résidant en Europe.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AU SEIN DE L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN

- **Inscrire la vision du partenariat euro-méditerranéen dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et institutionnels sont également intégrés** : Cette nouvelle vision à géométrie variable permettrait à chacun des partenaires d'avancer à son rythme et en fonction de ses contraintes, favoriserait l'appropriation collective des enjeux du partenariat et ciblerait les secteurs prioritaires en vue d'aider les pays sud-méditerranéens à gagner la bataille du développement humain et à accélérer leur émergence économique et leur transition démocratique.
- **Promouvoir l'intégration entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée** : Une attention particulière devrait être accordée à l'édification d'un système productif intégré, permettant aux pays du sud de rehausser leurs profils de spécialisation économique et aux pays du nord de disposer de nouveaux relais de croissance.
- **Mettre en œuvre une politique migratoire rénovée et à visage humain** : Cette politique devrait faciliter, dans le cadre du "*brain gain*", la mobilité entre les deux rives de la Méditerranée, en tenant compte des complémentarités démographiques et apporter des réponses de fond aux flux massifs de migrants, suite aux guerres en Libye et en Syrie.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AU SEIN DE L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN(2)

- **Faire face aux nouveaux défis sécuritaires** : Pour ce faire, il est nécessaire de prévoir un cadre unique qui codifierait, dans une même et unique référence, les instruments de sécurisation de l'espace méditerranéen. De plus, la coopération sécuritaire et les échanges d'informations entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée devrait être la règle générale et non l'exception.
- **Mutualiser les expériences afin de renforcer l'efficacité de la coopération régionale** : Cela passerait par le développement de la coopération entre les régions et les acteurs locaux de part et d'autre de la Méditerranée pour bâtir des solidarités de fait, dans des domaines favorisant la compréhension mutuelle. Il serait important, aussi, de favoriser le développement des think tanks au niveau régional pour servir de forum consultatif sur les questions liées à la construction régionale, notamment dans les pays sud-méditerranéens.
- **Revoir de fond en comble l'apport financier de l'Union européenne en faveur du sud de la Méditerranée** : Pour accompagner le processus de convergence des pays sud-méditerranéens, l'engagement financier de l'Union européenne devrait être accru et indexé sur le principe "*more for more*". Outre la mise en place d'un patronat euro-méditerranéen pour impulser la coopération entre les opérateurs privés des deux rives, il serait judicieux de promouvoir le financement long des économies sud-méditerranéennes, en donnant la priorité à l'accessibilité des PME aux financements.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE

Les relations entre le Maroc et la France sont denses et diversifiées. Les deux pays entretiennent un dialogue politique renforcé, favorisant la convergence des points de vue au sein des instances internationales.

La coopération économique se caractérise par son dynamisme et ne cesse de se diversifier au profit de domaines figurant au rang des priorités du Maroc dont, notamment, l'éducation et la formation, l'agriculture, l'industrie, l'énergie... ainsi que la coopération décentralisée.

La France demeure un partenaire commercial de choix pour le Maroc. Elle est le premier investisseur étranger, le principal créancier public du Maroc et le premier bailleur de fonds bilatéral, au titre de l'aide publique au développement.

Sur un autre registre, la France est le principal pays d'accueil des Marocains du Monde et se positionne comme premier pays d'origine des transferts des Marocains Résidant à l'Étranger et première source des recettes touristiques.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE (2)

Si les deux pays ont forgé les bases d'un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que, malgré les avancées réalisées, ce partenariat est loin d'avoir épuisé son potentiel, eu égard aux gisements d'opportunités qu'offre le contexte international, mais, aussi, aux défis à relever, parmi lesquels, il faut signaler :

le défi de la compétitivité : Le Maroc et la France devraient, outre la création de joint-ventures, selon une approche basée sur la co-localisation des activités industrielles et de services, orienter leur coopération vers le développement du capital immatériel, en associant les entreprises et les acteurs publics, à l'échelle nationale et régionale. Ils gagneraient à élargir le champ de leur coopération à des espaces géographiques d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique,

le défi du développement durable : Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et au moment où le changement climatique menace même la survie de l'Homme, la coopération entre le Maroc et la France devrait être poursuivie et accélérée dans le cadre de la préparation de la COP22 au Maroc en 2016 et au-delà afin qu'une réponse, à la hauteur des enjeux encourus, soit apportée à cette problématique globale. Il y a lieu, aussi, d'exploiter en commun les gisements d'opportunités dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau et de la sécurité alimentaire et de promouvoir de nouveaux concepts émergents, comme l'économie bleue et l'économie mauve,

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FRANCE DANS UN MONDE GLOBALISE (3)

le défi de la sécurité : outre les menaces transnationales dont, notamment, le terrorisme et le crime organisé, la coopération entre le Maroc et la France mérite d'être étendue aux menaces émergentes, particulièrement la cybercriminalité sous toutes ses facettes et qui constitue l'un des canaux privilégiés par les extrémistes pour leurs activités d'endoctrinement et de recrutement des jeunes,

le défi de la migration : De par l'importance de la communauté marocaine résidant en France et de l'impératif d'assurer une meilleure intégration de celle-ci, en particulier les jeunes nés dans les pays d'accueil, il faudrait :

- mettre en œuvre une politique migratoire, fondée sur une offre socioculturelle appropriée qui reconnaisse la richesse de l'identité des Marocains de France et leur appartenance à un double référentiel de valeurs.
- favoriser la migration circulaire et mobiliser la communauté marocaine établie en France en vue d'en faire un relais important de développement de la coopération bilatérale, voire triangulaire.
- adopter une approche collaborative en matière de gestion culturelle qui serait relayée par une stratégie de communication proactive sur les valeurs de tolérance et de coexistence, prônées par le modèle de l'Islam marocain qui s'érige, aujourd'hui, en référence sur le plan régional.

Chapitre VI

LE MAROC ET L'AMERIQUE

SYNOPTIQUE

L'**Amérique du Nord** représente environ 25% du PIB mondial en 2014, selon la Banque Mondiale pour seulement 7% de la population mondiale. Près de 30% des IDE dans le monde proviennent des pays d'Amérique du Nord.

L'Amérique du Nord est engagée dans des méga-processus d'intégration, en l'occurrence l'accord transatlantique et l'accord transpacifique. Elle occupe une place stratégique dans les options de la politique étrangère du Royaume du Maroc.

Depuis son entrée en vigueur en 1994, l'accord de libre-échange nord-américain a insufflé une dynamique additionnelle aux échanges inter-régionaux. Cette région affiche un degré d'intégration économique élevé.



Figure 27 : L'Amérique du Nord

SYNOPTIQUE

L'Amérique du Sud figure, aujourd'hui, parmi les régions dont le poids géopolitique et géoéconomique ne cesse de se renforcer, sous l'effet, en particulier, de la montée en puissance du Brésil.

La dynamique des réformes qu'ont connue plusieurs pays sud-américains sur le plan politique, économique et social a favorisé l'accélération de la transition démocratique dans la région, le développement de ses perspectives de croissance et l'amélioration substantielle de son insertion dans l'économie mondiale.

Aujourd'hui, l'Amérique du Sud figure parmi les régions qui affichent un taux d'intégration régionale assez élevé. Cette intégration s'est faite de manière progressive, à travers la constitution de deux communautés : le Mercosur et la Communauté Andine forment ensemble l'UNISAR qui est un cadre de coopération similaire à celui de l'Union européenne.

Les opportunités stratégiques que recèle l'Amérique du Sud en font un partenaire de choix pour le Maroc.

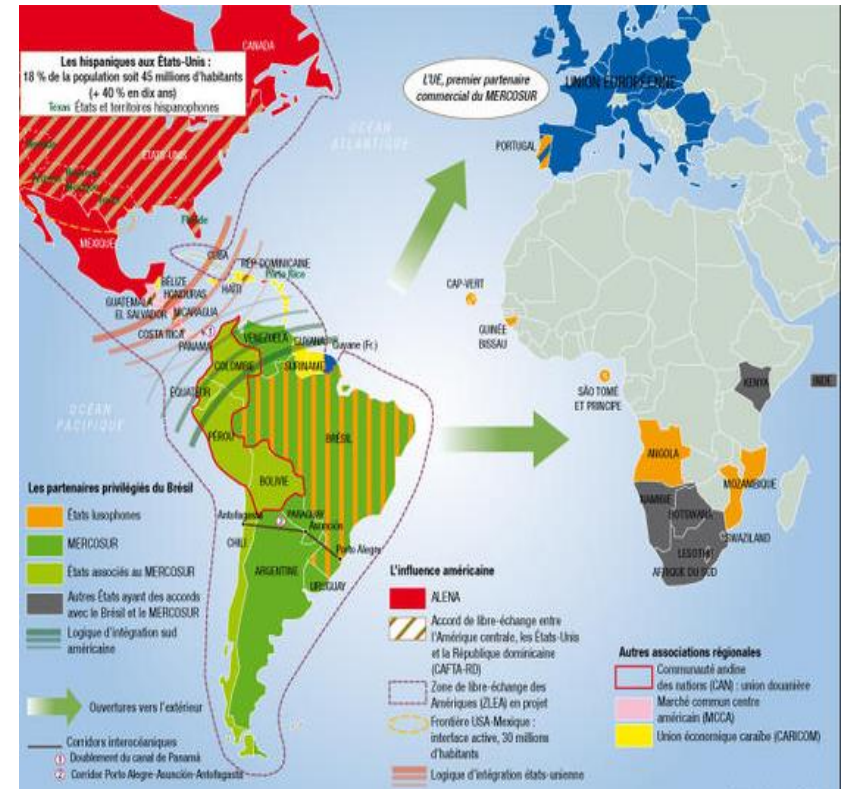


Figure 28 : Données géopolitiques et géoéconomiques de l'Amérique du Sud



LA VISION ROYALE

"... Dans le cadre des **relations historiques qui lient le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique**, Nous réaffirmons Notre engagement à **renforcer le partenariat stratégique** entre les deux pays, notamment à travers la **recherche de nouveaux mécanismes de soutien à l'accord de libre échange et la poursuite du dialogue stratégique ...**"

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014

"...**Développer notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis**, qui repose sur les valeurs et les principes auxquels croient nos deux peuples amis ...".

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2015

Le **dialogue stratégique avec les Etats-Unis** comporte, entre autres, une nouvelle stratégie de développement 2013-2017 de l'Agence Américaine pour le Développement International en faveur du Maroc ainsi que le soutien américain au plan d'autonomie, présenté par le Royaume. Il concerne, aussi, la poursuite de la coopération entre les deux pays dans le cadre du Forum Global de Lutte Contre le Terrorisme ainsi que le renforcement des relations politiques, économiques et sécuritaires régionales en Afrique du Nord et au Sahel.



LA VISION ROYALE (2)

"... Nous attachons une égale importance à la nécessité de **consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud**, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux ..."

"... **Poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud et en Europe ...**".

Extraits du Message Royal à l'occasion du colloque sur la coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile (1^{er} août 2009)

"... Nous réaffirmons la nécessité d'instaurer un **partenariat** ambitieux reliant le monde arabe, l'Afrique et les **pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du dialogue et de la coopération Sud-Sud ...**"

Extrait du Message Royal à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou (23 juin 2014)

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Amérique

- **Amérique du Nord** : le Maroc est le premier pays au monde à avoir reconnu l'indépendance des Etats-Unis en 1777. Un traité de paix a été conclu entre les deux pays en 1786 sous le règne du Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah.
- **Amérique du Sud** : Les Marocains ont été les premiers citoyens de l'orient à amorcer des liens entre le Maroc et les nouvelles républiques d'Amérique du Sud, au début du XIX siècle. Les relations avec le Brésil ont été officialisées en 1890.



Figure 29 : le Sultan du Maroc Sidi Mohammed Ben Abdellah

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU NORD

Les relations du Maroc avec les pays de l'ALENA sont marquées par un renforcement significatif du dialogue politique, notamment avec les Etats-Unis d'Amérique, par des relations économiques en progression encourageante, mais dont le potentiel n'est pas totalement mobilisé. Quant à la coopération culturelle, elle pâtit du manque de visibilité du Maroc, au niveau du champ culturel nord-américain.

Etats-Unis

- Une coopération sécuritaire en matière de lutte contre le terrorisme.
- Des relations économiques à fort potentiel, au regard des opportunités offertes au Maroc dans le cadre de l'accord de libre-échange conclu en 2006.
- Un potentiel commercial prometteur malgré l'actuel déficit commercial chronique, en défaveur du Maroc.

Canada

- Des relations bilatérales connaissant, depuis 2004, une progression des échanges commerciaux et un développement des flux d'investissements canadiens vers le Maroc.
- La présence d'une communauté marocaine importante au Canada qui pourrait constituer un relais pour le raffermissement des relations maroco-canadiennes.

Mexique

- Une prévalence du pragmatisme économique dans les relations entre le Maroc et le Mexique malgré la position ambivalente de ce pays à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume. La balance commerciale est excédentaire en faveur du Maroc.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD

L'atlantique sud offre d'innombrables opportunités, mais confronte, en même temps, les pays riverains à de multiples défis qui ne peuvent être relevés que grâce à des approches communes.

Les relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Sud sont importantes pour des considérations à la fois géopolitiques, géoéconomiques et sécuritaires. Elles sont conformes à la stratégie du Maroc qui est centrée sur la coopération sud-sud. Toutefois, ces relations ont été, pendant longtemps, dominées par la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

La visite effectuée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en 2004, à quatre pays sud-américains incorporait autant une dimension politique, en lien avec la défense de la marocanité du Sahara qu'une dimension économique forte, matérialisée par la signature d'un accord-cadre Maroc-Mercosur, en vue de l'établissement d'un accord de libre-échange et de la mise en place de commissions mixtes de coopération.

LE MAROC ET L'AMERIQUE DU SUD(2)

Les relations du Maroc avec chacun des pays d'Amérique du Sud connaissent des évolutions contrastées, avec une polarisation sur quelques pays leaders de ce sous-continent :

- Le **Brésil** est devenu en 2014 le 3^{ème} client du Royaume. Prenant appui sur un cadre juridique riche, la coopération avec ce pays inclut une dimension militaire, une dimension culturelle et technique ainsi qu'une coopération décentralisée entre des villes des deux pays.
- Les relations entre le Maroc et l'**Argentine**, le **Chili** et le **Pérou** ont connu une impulsion particulière, suite à la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en 2004.
- **Les relations avec la Colombie et le Paraguay** se sont nettement améliorées pendant la dernière décennie. Ces pays entretiennent un dialogue permanent avec le Maroc, mais le partenariat économique et commercial demeure très faible.
- L'**Equateur** et l'**Uruguay**, dont la position à l'égard de l'intégrité territoriale du Royaume n'est pas totalement tranchée, n'abritent pas de représentation diplomatique marocaine.
- La question du Sahara est aussi à l'origine des relations tendues avec la **Bolivie** et le **Venezuela**. Le Royaume n'est représenté ni à la Paz, ni à Caracas.

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

La nouvelle politique étrangère américaine du "*leadership en retrait*", laisse augurer un changement de paradigme qui fait que les alliances conjoncturelles et d'intérêt ont tendance à remplacer celles de solidarité automatique qui régnaient du temps de la guerre froide. Cette nouvelle politique est susceptible d'avoir des répercussions sur les perspectives des relations du Maroc avec les Etats-Unis.

Les échanges commerciaux du Maroc avec les Etats-Unis et le Canada se caractérisent par un déficit chronique, à la défaveur du Maroc. Reflet de la faible accessibilité de l'offre exportable marocaine au marché américain, ce déficit n'est que très partiellement compensé par les flux d'IDE, en provenance des Etats-Unis.

LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

Le **Brésil**, l'**Argentine**, le **Chili**, le **Pérou** et la **Colombie** ont une position globalement favorable pour ce qui est de la question nationale du Sahara. Le potentiel de développement des échanges commerciaux est bien réel. Ces pays pourraient, aussi, constituer des clés d'entrée du Maroc en Amérique du Sud à des fins économiques, mais aussi pour défendre la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

L'**Equateur**, le **Paraguay** et l'**Uruguay** ne s'alignent pas automatiquement sur des positions notoirement anti-marocaines. Ce sont des pays où l'action diplomatique marocaine devrait être déployée avec vigueur, en envisageant de nouvelles approches de coopération et en utilisant l'influence de certains partenaires clés de la région.

La **Bolivie** et le **Venezuela** sont les deux pays où les perspectives de coopération avec le Maroc demeurent limitées. Néanmoins, le changement à la tête du régime au Venezuela ouvre une brèche que le Royaume devrait saisir pour atténuer, voire infléchir, à terme, la position hostile de ce pays à la cause nationale.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

- **Faire du capital immatériel un levier permettant d'atténuer l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays d'Amérique du Nord**, en procédant à la réduction des vulnérabilités qui grèvent la capacité du Maroc à tirer un meilleur profit des opportunités de coopération offertes en la matière.
- **Entretenir le leadership du Maroc en Afrique de l'Ouest pour renforcer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique de l'Amérique du Nord**, de manière à y constituer un pôle de puissance incontournable dans les liens que les pays d'Amérique du Nord ambitionnent de tisser avec l'Afrique.
- **Mobiliser efficacement le potentiel de la coopération économique entre le Maroc et les pays d'Amérique du Nord**, en rehaussant les capacités compétitives des entreprises marocaines pour un meilleur accès aux marchés américains et en adaptant la réglementation marocaine au système normatif nord-américain, de loin plus contraignant que les obstacles tarifaires.
- **Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays d'Amérique du Nord**, en s'appuyant sur une double conjonction : celle de l'action associative et de l'action diplomatique, d'une part et celle qu'autorisent les affinités culturelles du Maroc avec les communautés maghrébines et africaines, établies en Amérique du Nord, d'autre part.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU NORD

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

- **Concrétiser les ambitions de la Déclaration commune avec les Etats-Unis**, visant notamment le renforcement de la coopération sécuritaire et la mobilisation du potentiel de l'accord de libre-échange, ce qui devrait permettre aux opérateurs marocains de tirer un meilleur profit des mécanismes d'appui, prévus dans le cadre de cet accord. Sur un autre plan, il serait opportun d'assurer une meilleure coordination entre la représentation diplomatique marocaine aux Etats-Unis et celle auprès des Nations-Unies afin de développer un discours homogène, au service des intérêts stratégiques prioritaires du Maroc.
- **Inscrire l'accord de libre-échange avec le Canada dans le cadre d'une approche de coopération "gagnant-gagnant"**, comportant une dimension "développement" conséquente. Cet accord devrait être mis en cohérence avec les dispositions de l'accord avec les Etats-Unis en vue d'assurer une fluidité des relations commerciales avec les pays de l'ALENA. L'élargissement des perspectives de coopération avec le Canada suppose, également, de mettre à contribution la communauté marocaine résidant dans ce pays, en tant que relais favorisant la compréhension mutuelle entre les deux peuples.
- **Recourir à une approche pragmatique, visant à élargir le champ des intérêts économiques avec le Mexique**. La coopération avec ce pays devrait être étendue à des domaines structurants et relayée par une forte implication des acteurs non gouvernementaux en vue d'asseoir la coopération sur des bases solides et durables. Le but recherché serait aussi de communiquer activement sur les avancées du Maroc auprès des leaders d'opinion mexicains.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'AMERIQUE DU SUD

- **Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud**, à travers le renforcement des relais diplomatiques marocains sur place, tout en donnant la priorité aux pays dont la position à l'égard du conflit artificiel du Sahara est vacillante et non arrêtée, de manière définitive.
- **Mettre en place des mécanismes de suivi et d'accompagnement des relations bilatérales**, notamment avec les pays où des commissions mixtes n'ont pas encore été créées.
- **Impliquer les acteurs marocains dans la nouvelle stratégie de positionnement du Royaume en Amérique du Sud**, notamment les partis politiques, les acteurs associatifs et le secteur privé.
- **Renforcer la présence du Maroc en Amérique du Sud** par le canal des groupements multilatéraux et régionaux (MERCOSUR et Communauté Andine).
- **Faire de l'Atlantique sud un espace de coopération commun**, à travers la création d'une plateforme internationale, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud. Il faut noter, à ce titre, que le Maroc est devenu le premier pays africain "observateur" à l'Association des Etats de la Caraïbe.
- **Promouvoir un partenariat économique basé sur les secteurs porteurs**, en phase avec les spécificités et les caractéristiques des économies émergentes d'Amérique du Sud (agriculture, énergies renouvelables, société du savoir...).
- **Mettre à contribution les Marocains résidant en Amérique du Sud** en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et américaine.

Chapitre VII

LE MAROC ET L'ASIE

SYNOPTIQUE

L'accélération du processus de décentrement du monde, consécutive aux effets induits par la crise économique mondiale ainsi que l'émergence de certaines initiatives de regroupement régional dont, notamment, l'accord en cours de négociation "*Trans-Pacific Strategic Economic Partnership Agreement*", constituent autant d'éléments qui confèrent à l'espace asiatique une forte charge stratégique.

L'Asie, espace le plus peuplé de la planète, est devenue un nouveau pôle directeur de l'économie mondiale, avec 35% du PIB mondial actuellement, le tiers du commerce international et 30% des IDE reçus, selon respectivement le FMI, l'OMC et la CNUCED. Elle contribuerait à hauteur de 55% à la richesse mondiale à l'horizon 2050, selon le CEPII.

La dynamique dans cette région a pris de l'ampleur, suite à la montée en puissance de la Chine et de la place de choix qu'elle occupe dans la division internationale du travail. Elle est soutenue, également, par la présence renforcée des Etats-Unis qui sont conscients du fait que le maintien de leur hégémonie passe essentiellement par l'accroissement de leur influence au sein de l'aire Asie-pacifique.

Dans ce chapitre, un focus est réservé à la Fédération de Russie dont une part importante du territoire se trouve en Asie et ce, bien que ce pays ne fasse pas partie de l'Asie, selon la classification des organisations internationales

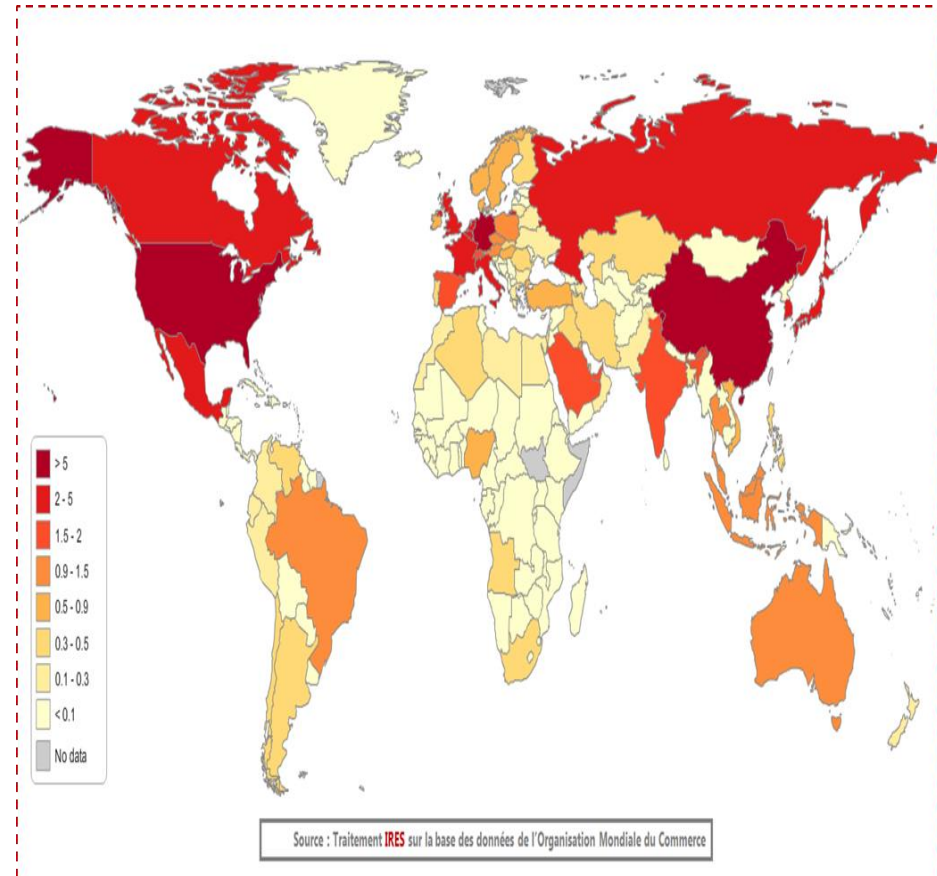


Figure 30 : Part du marché mondial (en %), année 2014



LA VISION ROYALE

"... Au delà de ces partenariats bilatéraux, le Maroc continuera à partager son expérience accumulée et son savoir faire consolidé, afin d'asseoir une **coopération triangulaire riche et diversifiée, fondée sur un véritable partenariat "gagnant gagnant" avec la Chine...**"

"... Mon pays, qui croit fermement au **partenariat sino-africain** est disposé à tout mettre en œuvre pour renforcer davantage ce processus et gagner le pari de bâtir, ensemble, une Afrique stable et prospère. Nous devons envisager notre avenir commun avec optimisme, car l'Afrique a foi en ses potentialités, ses ressources et ses compétences ...".

Extraits du Message Royal adressé au sommet du Forum de Coopération sino africain (5 décembre 2015)

"... Afin de renforcer la politique d'ouverture et de diversification des partenariats, Nous veillons à **consolider les relations séculaires qui unissent notre pays**, respectivement à **la Fédération de Russie** et à la République populaire de Chine, que Nous comptons visiter, l'une et l'autre, prochainement. A cet égard, Nous sommes déterminé à approfondir la dimension économique du partenariat privilégié qui lie le Maroc à ces deux pays ...".

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2004

"... **Le Maroc est disposé à adhérer avec l'Inde à des initiatives communes** s'inscrivant dans le cadre de ce forum et touchant les domaines prioritaires pour nos peuples et dans lesquels nos deux pays ont engrangé de grandes expériences et d'importantes expertises.

"... Cela se fera à l'image du partenariat fructueux qui lie nos deux pays dans le **domaine du phosphate** et de ses dérivés, et que nous nous attachons à élargir pour qu'il couvre les **programmes de sécurité alimentaire, et à mettre à la disposition de certains pays africains ...**".

Extraits du Discours Royal adressé au 3^{ème} Sommet du Forum Inde-Afrique (29 septembre 2015)

IL ETAIT UNE FOIS...

l'histoire de l'ouverture du Maroc sur l'Asie

- **Chine** : Les relations marchandes entre le Maroc et la Chine remontent au Moyen-Age : en 1336, le chinois Wang DAYUAN se rend au Maroc tandis qu'Ibn Battouta effectue un voyage en Chine en 1345. Les relations diplomatiques entre le Maroc et la République Populaire de Chine ont été officiellement établies en 1958.
- **Inde** : Les relations entre l'Inde et le Maroc remontent au XIVème siècle quand Ibn Battouta avait effectué un voyage en Inde. Ses écrits sur la société indienne médiévale constituent une source importante d'information historique. Dans l'histoire moderne, l'Inde avait fortement soutenu le processus de libération du Maroc du protectorat français et avait reconnu l'Indépendance du Royaume en 1956. Les missions diplomatiques, de part et d'autre, ont été établies en 1957.
- **Russie** : Les premiers contacts officiels entre le Maroc et la Russie remontent à 1778 lorsque le Sultan Mohammed Ben Abdellah et l'Impératrice de Russie, Catherine II, ont établi des relations commerciales entre les deux pays.

LE MAROC ET L'ASIE

Les relations du Royaume du Maroc avec les pays d'Asie sont marquées globalement par le partage de valeurs communes, en l'occurrence le soutien à la paix et à la stabilité internationale, la résolution pacifique des conflits et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Ces relations, qui ont été établies depuis l'accès du Maroc à l'Indépendance, sont caractérisées par les traits suivants :

- L'absence de conflits ou de tensions dans les relations bilatérales. Les grands pays asiatiques ont toujours adopté une position favorable à la question de l'intégrité territoriale du Royaume, à l'exception de l'Inde. Celle-ci avait fini par retirer sa reconnaissance de la pseudo "rasd" le 26 juin 2000, ce qui a ouvert de nouvelles perspectives de coopération entre le Maroc et l'Inde.
- La progression régulière des échanges commerciaux, accompagnée toutefois d'une forte aggravation du solde commercial en défaveur du Maroc, sauf dans le cas de l'Inde. Le potentiel de la coopération commerciale demeure insuffisamment mobilisé.
- Le développement encore limité des flux touristiques, en provenance de l'Asie malgré la progression enregistrée au cours des dernières années.
- L'existence d'espaces d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique et le monde arabe.

LE MAROC ET L'ASIE (2)

Chine

Les relations du Maroc avec la Chine sont régies par un cadre de coopération riche et diversifié. Le déficit du commerce bilatéral en défaveur du Maroc n'est que faiblement compensé par les investissements chinois qui représentent à peine 0,2% des IDE reçus par le Royaume et par les flux de touristes chinois reçus par le Maroc qui ne dépassent pas 0,14% de l'ensemble des touristes étrangers, en visite au Royaume.

Le partenariat stratégique avec la Chine, en cours de négociation se veut un programme abordant les volets suivants :

- Elargissement et approfondissement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, avec un intérêt particulier pour le rééquilibrage des relations commerciales et le développement des investissements chinois au Maroc.
- Consolidation du dialogue politique et sécuritaire.
- Renforcement du dialogue stratégique, en mettant en valeur le poids du Maroc en Afrique

LE MAROC ET L'ASIE (3)

Inde

Les relations du Maroc avec l'Inde font l'objet de plusieurs accords de coopération dans le domaine politique, économique, commercial et culturel. L'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Maroc réalise un excédent commercial, en raison du poids des exportations marocaines des phosphates dans le commerce bilatéral.

Japon

Les relations du Maroc avec le Japon connaissent une évolution sensible sur le plan économique, en raison surtout de la dynamique des importations en provenance du Japon. Les IDE japonais au Maroc sont l'œuvre de 35 entreprises, intervenant dans des secteurs variés (pièces automobiles, câblages électroniques...). Les Japonais représentent 30% des flux touristiques asiatiques, captés par le Maroc et 0,6% de l'effectif global des touristes visitant le Royaume.

Corée du Sud

Les relations du Maroc avec la Corée du Sud se caractérisent par une progression régulière des échanges commerciaux. Depuis le début des années 2000, les entreprises sud-coréennes opèrent sur le marché marocain dans divers domaines, tels que l'électroménager, la téléphonie, l'automobile, les chantiers de construction...

LES ENJEUX DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

Le basculement des équilibres géostratégiques au profit de l'Asie se répercuterait, à terme, sur la nature des relations internationales du Maroc, lequel se trouve interpellé sur trois défis majeurs :

- Accélérer la diversification des relations de partenariat du Royaume et renforcer leur résilience face aux effets collatéraux des rapports coopératifs ou conflictuels entre les puissances émergentes d'Asie et les puissances traditionnelles.
- Développer les capacités exportatrices nationales malgré l'éloignement géographique de l'Asie et les différences d'ordre culturel et linguistique entre le Maroc et les pays asiatiques.
- Se positionner comme interlocuteur principal des pays asiatiques, particulièrement en Afrique. L'éventualité d'un déplacement des instruments de la coopération du bilatéral au multilatéral, sous l'égide de l'Union africaine, est un risque que le Maroc devrait anticiper, notamment en ce qui concerne la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE

- **Améliorer le positionnement diplomatique du Royaume**, à travers une implication active dans les forums afro-asiatiques, surtout dans un contexte où l'Union africaine cherche à se substituer aux représentations diplomatiques nationales dans les relations afro-asiatiques. Une présence soutenue du Maroc est nécessaire au sein des regroupements régionaux, tels que l'ASEAN, l'APEC et l'Organisation de Shanghai pour la Coopération, au même titre que les forums Asie-Monde arabe, comme le dialogue arabo-nippon, le dialogue nippo-islamique, le forum sur la Coopération sino-arabe...
- **Edifier un partenariat économique dynamique et durable**, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération entre le secteur bancaire marocain et asiatique en vue d'un accompagnement efficient des investisseurs asiatiques au Maroc et en Afrique subsaharienne et des entreprises marocaines et africaines en Asie.
- **Recourir à une approche rénovée de promotion de l'image du Maroc en Asie** en vue d'accroître la visibilité du Maroc dans l'ensemble des supports de communication asiatiques. Cet effort pourrait s'appuyer sur les groupes d'amitié maroco-asiatiques et les forums entre les hommes d'affaires marocains et asiatiques.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LES PAYS D'ASIE (2)

AXES PRIORITAIRES PAR PAYS

Chine : Concrétiser les perspectives de coopération offertes dans le cadre des accords signés à Pékin, en novembre 2014, en marge du forum sino-marocain et conclure un accord stratégique avec la Chine qui viendrait renforcer le dialogue politique et élargir la coopération bilatérale dans de multiples domaines.

Inde : Diversifier le partenariat avec l'Inde, au-delà des phosphates, en élargissant le champ de coopération au domaine des TIC et en attirant les investissements indiens dans des créneaux, tels que la logistique portuaire et ferroviaire, l'industrie automobile, en particulier le segment à faible coût ainsi que le secteur cinématographique.

Japon : Axer la coopération économique sur les métiers mondiaux du Maroc, sur les secteurs où le Japon dispose d'une expertise, comme la conception de réseaux de transport et sur le tourisme. Pour cela, la réouverture du bureau de l'Office National Marocain du Tourisme à Tokyo mérite d'être envisagée.

Corée du Sud : Examiner l'opportunité de conclure un accord de libre-échange, en évaluant au préalable les impacts macroéconomiques et sectoriels de ce projet d'accord, lequel devrait favoriser l'attrait des investissements coréens dans des secteurs structurants, comme l'économie verte et l'innovation technologique.

FOCUS SUR LES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Les relations entre le Maroc et la Russie sont anciennes. Elles ont connu une progression notable pendant la période récente, sous l'impulsion des visites de haut niveau des dirigeants des deux pays. Parmi ces visites, il y a lieu de citer celle :

- du Président Léonid Brejnev en octobre 1961.
- de feu Sa Majesté Le Roi Hassan II en octobre 1966.
- de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en octobre 2002.
- du Président Vladimir Poutine en septembre 2006.



Figure 31 : La Fédération de Russie

La coopération entre les deux pays a connu un élan positif en 2002, avec la **Déclaration sur le partenariat stratégique**, s'appuyant sur quatre volets :

- L'enrichissement et l'approfondissement du dialogue politique pour coordonner les positions des deux pays sur les questions d'intérêt commun, aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral.
- L'élargissement du champ du partenariat à plusieurs secteurs d'activité, à travers la réalisation de projets conjoints d'investissement.
- La dynamisation des échanges commerciaux bilatéraux.
- L'encouragement de la coopération universitaire et culturelle.

LES RELATIONS ECONOMIQUES DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

Avec un commerce bilatéral de 18,2 milliards de dirhams en 2013, la Fédération de Russie est le 6^{ème} fournisseur et le 16^{ème} client du Maroc. De son côté, le Maroc est le 53^{ème} fournisseur de la Russie et son 50^{ème} client.

La suppression par le Maroc des formalités de visa pour les ressortissants russes en 2005 a permis de dynamiser les flux touristiques en provenance de la Russie, induisant une multiplication par 10 environ des recettes touristiques entre 2003 et 2012. Malgré cette progression, la Russie ne représente que 0,5% des recettes touristiques globales du Maroc.

Milliards de dirhams

	2009	2010	2011	2012	2013
Importations	7,57	11,27	16,55	20,26	16,29
Exportations	1,52	1,73	2,15	2,17	1,91
Solde commercial	-6,05	-9,54	-14,40	-18,09	-14,37
Taux de couverture	20,10%	15,35%	13%	10,71%	11,75%

Figure 32 : Echanges commerciaux du Maroc avec la Russie

Source : Office de Changes

Quant aux investissements directs russes au Maroc, ils sont très faibles.

LES LEVIERS DE RENFORCEMENT DES RELATIONS DU MAROC AVEC LA FEDERATION DE RUSSIE

- **Placer la question de l'intégrité territoriale du Royaume au centre des priorités du partenariat stratégique avec la Russie.**
- **Mobiliser le potentiel de la coopération sur le plan commercial et d'investissement :**
 - en rééquilibrant les échanges commerciaux bilatéraux, tout en mettant l'accent sur certains secteurs où l'offre marocaine dispose d'atouts compétitifs, à l'instar de l'agro-alimentaire, du textile, des phosphates et dérivés et des produits de la pêche,
 - en élargissant le champ de la coopération à des secteurs porteurs, comme l'énergie, la prospection pétrolière et la formation technique et scientifique qui constituent des champs d'expertise avérée de la Russie,
 - en saisissant, moyennant une politique de ciblage appropriée, la dynamique de la demande touristique russe et en promouvant les opportunités d'investissement au Maroc auprès du secteur privé russe, par le biais de mesures de facilitation et, éventuellement, de la conclusion d'un accord de promotion et de protection des investissements,
 - en renforçant la dimension culturelle et humaine du partenariat, tout en encourageant le rapprochement entre les acteurs de la société civile et les établissements d'enseignement supérieur de part et d'autre. La programmation annuelle de semaines culturelles et l'enseignement des langues arabe et russe dans les universités des deux pays permettraient de renforcer la compréhension mutuelle entre les deux peuples.

CONCLUSION

Le schéma des relations de coopération et de partenariat, développé par le Royaume le place, aujourd'hui, au cœur des grands enjeux internationaux. Si les choix de la politique étrangère du Maroc se distinguent par leur pertinence, le Maroc devra, néanmoins, réadapter en permanence les outils de déploiement de sa politique étrangère aux mutations accélérées, sur le plan régional et mondial afin que celle-ci soit constamment en phase avec le monde de demain. A cet effet, il est formulé quelques propositions concernant aussi bien les relations internationales du Royaume que sa diplomatie.

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Politique de partenariat

- Consolider les partenariats déjà établis par le Maroc et œuvrer en faveur de leur diversification pour adapter le schéma des alliances du Royaume aux nouvelles réalités géostratégiques mondiales.
- Elargir le champ de la coopération bilatérale aux espaces géographiques d'intérêt commun et inscrire les relations avec les pays partenaires dans un monde globalisé, en tenant compte des défis de la compétitivité, du développement durable, de la sécurité et de la migration.
- Faire de la coopération sud-sud un vecteur de déploiement de la politique étrangère du Royaume et privilégier les approches de coopération tripartite associant, d'une part, le Maroc et les pays partenaires et, d'autre part, l'Afrique et l'Europe.

Voisinage immédiat

- Restaurer la mémoire collective, réécrire l'histoire commune avec les pays voisins, notamment l'Espagne et anticiper les tensions éventuelles, en mettant en place des mécanismes permanents de concertation et de coordination.
- Promouvoir la coopération entre les opérateurs économiques pour élargir le champ des intérêts économiques et libérer les relations de coopération des ambivalences de l'agenda politique.

CONCLUSION (2)

Aires d'appartenance

- Continuer à jouer un rôle important dans les médiations politiques et dans le processus de paix et de sécurité dans le monde arabe.
- Entretenir le leadership du Maroc en Afrique de l'Ouest pour renforcer le positionnement du Royaume dans l'agenda stratégique des grandes puissances.
- Etendre la coopération en Afrique, au-delà des pays francophones et arabophones vers les pays anglophones et lusophones et faire de l'Afrique Australe et de l'Afrique de l'Est l'une des priorités de la politique étrangère marocaine.
- Plaider en faveur d'une vision de partenariat euro-méditerranéen qui soit inscrite dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et institutionnels sont également intégrés.

Ouverture sur le monde

- Œuvrer pour que l'Atlantique sud soit un espace de coopération commun, à travers la création d'une plateforme de dialogue et de concertation, regroupant les Etats riverains de l'Atlantique en Afrique et en Amérique du Sud.
- Eriger le capital immatériel en tant que levier permettant de réduire l'asymétrie des relations du Maroc avec les pays développés, notamment les Etats-Unis et l'Europe.
- Améliorer le positionnement du Maroc en Amérique du Sud, en faisant des relations privilégiées avec les pays leaders du sous-continent une clé d'entrée au sein des communautés économiques régionales sud-américaines.
- Edifier un partenariat économique dynamique et durable avec l'Asie, en encourageant l'investissement des grandes firmes asiatiques au Maroc et en développant la coopération visant l'Afrique.

CONCLUSION (3)

LA DIPLOMATIE

Dimension politique

- Défendre la centralité du Maroc afin de contrer les tentatives visant à l'exclure des initiatives internationales, en direction du continent africain.

S'adjuger un rôle actif dans le rééquilibrage des forces, à l'échelle régionale en tirant profit du statut avancé du Maroc auprès de l'Union européenne et des liens étroits du Royaume avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe.

Dimension économique

- Redynamiser la diplomatie économique et rénover les instruments de promotion économique du Royaume dans l'objectif de rééquilibrer les relations commerciales entre le Maroc et les pays partenaires, de renforcer l'attractivité aux investissements directs étrangers et de favoriser la diversification à l'international des entreprises marocaines.

Dimension culturelle

- Donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique.
- Asseoir les bases d'une relation culturelle durable et équilibrée avec les pays avec lesquels des affinités culturelles existent ou ceux qui accueillent une communauté marocaine importante.

CONCLUSION (4)

Dimension sécuritaire

- Intensifier la coopération sécuritaire pour endiguer la menace terroriste et criminelle.
- Insérer la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans le cadre d'une vision globale, en poursuivant l'approche multidimensionnelle de prévention adoptée par le Maroc et en s'appuyant sur une doctrine permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes et la menace incarnée par "Daesh".

Dimension environnementale

- Réussir l'organisation de la COP22 et placer le Maroc au cœur des enjeux d'une nouvelle gouvernance du climat, en portant un intérêt particulier à la maîtrise du processus des négociations sur le changement climatique.
- Renforcer les moyens d'action de la diplomatie climatique et faire de l'adaptation au changement climatique le socle majeur de cette diplomatie.

CONCLUSION (5)

Diplomatie parallèle

- Encourager l'implication de la société civile dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et la mettre à contribution, particulièrement, en ce qui concerne la question nationale de l'intégrité territoriale.
- Impliquer les Marocains du Monde en vue d'en faire une véritable courroie de transmission entre les sociétés civiles marocaine et étrangère.

Diplomatie intellectuelle

- Tisser une étroite coopération entre les think tanks marocains et étrangers, à travers l'établissement d'un dialogue stratégique, notamment avec ceux opérant dans le domaine des relations internationales et de la sécurité.
- Développer la veille prospective et montrer que le Maroc est capable d'une pensée stratégique de standard international.
- Promouvoir la coopération scientifique et technique, en encourageant la collaboration entre les universités marocaines et étrangères.

Volet communication

- Doter le Royaume d'une stratégie de communication active sur l'image du Maroc qui soit différenciée selon les continents pour faire connaître les avancées réalisées dans différents domaines, lutter contre les stéréotypes et les préjugés négatifs et accroître la visibilité du pays à l'étranger.
- Mettre en œuvre une politique appropriée de la "Marque Maroc", en associant aussi bien les pouvoirs publics que les acteurs économiques et le milieu médiatique et en faire un instrument, au service du rayonnement du Royaume à l'étranger.

LISTE DES ABREVIATIONS

ALECA	Accord de Libre-Echange Complet et Approfondi
BM	Banque Mondiale
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
ERASMUS	European Community Action Scheme for the Mobility of University Students
FMI	Fonds Monétaire International
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
GIEC	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
IDE	Investissements Directs Etrangers
IGM	Indice de Gouvernance Mondiale
IRRHM	Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MDM	Marocains du Monde
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OCP	Office Chérifien des Phosphates
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Publications externes

- B. LUGAN, Histoire de l'Afrique des origines à nos jours (Editions Ellipses, 2009).
- Chevallier D. & A. Morel, 1985, "Identité culturelle et appartenance régionale : quelques orientations de recherche", Terrain, n° 5, pp. 3-5
- E. LEVI PROVENCAL, Maroc, Atlas historique, géographique et économique, Edition Horizon de France, 1935.
- R. Ricard, "Des juifs marocains en Amérique du Sud, Revue de géographie du Maroc 2-3 (1928).
- Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc : Histoire du Maroc, réactualisations et synthèse (2011).
- Institut Royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc : Chronologie de l'Histoire du Maroc : des temps préhistoriques à la fin du XXème siècle (2013).
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération du Maroc : Relations diplomatiques du Maroc.
- Ministère de la Culture.
- Ministère des Habous et des Affaires Islamiques.
- Office des Changes : Balance de paiements (diverses publications).
- Rapports des institutions et organisations internationales : ONU, OMC, Banque Mondiale, FMI.
- Publications des institutions et organisations régionales : Commission Européenne, Secrétariat du Conseil de Coopération du Golfe, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement.

Rapports de l'IRES

- Contribution de la puissance attractive à la compétitivité globale du Maroc (2011).
- Les relations du Maroc avec l'Afrique : les voies d'une stratégie globale et approfondie (2011).
- Diversification des alliances stratégiques : quel potentiel de développement des relations du Maroc avec les BRICS et la Turquie ? (2012).
- Les accords de libre-échange conclus par le Maroc : quelles incidences sur la compétitivité globale du pays ? (2012).
- Les relations du Maroc avec l'Algérie : les leviers d'une stratégie de coopération au service de la construction maghrébine (2012).
- Les relations du Maroc avec l'Espagne : les leviers d'une stratégie de coopération durable (2012).
- Les relations du Maroc avec l'Amérique du Sud : pour une stratégie de coopération globale et intégrée (2013).
- Quels leviers de concrétisation du partenariat stratégique du Maroc avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe ? (2013).
- Les relations du Maroc avec la Mauritanie : bilan et perspectives (2014).
- La dynamique Asie-pacifique et son impact sur les équilibres mondiaux : quelles incidences sur le Maroc? (2014).
- Quelle place de l'Amérique du Nord dans les options stratégiques du Maroc ? (2014).
- Quels leviers de développement des relations du Maroc avec les pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Est ? (2015).

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (1)

	NOMS ET SOURCES
Figure 1	Les relations internationales du Maroc Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et de l'Office des Changes
Figure 2	Ouverture du Maroc sur le monde
Figure 3	Les visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger depuis 1999 Source : IRES
Figure 4	Les représentations marocaines à l'étranger Source : IRES
Figure 5	Participation du Maroc aux opérations de paix et aux actions humanitaires Source : IRES
Figure 6	Les groupes d'amitié parlementaire Source : IRES
Figure 7	Accès à un marché de plus de deux milliards de consommateurs
Figure 8	Dispersion des Marocains du Monde, hors Europe- 2012 Source : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Figure 9	Répartition des Marocains en Europe- 2012 Source : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
Figure 10	Le voisinage du Maroc Source : IRES

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (2)

	NOMS ET SOURCES
Figure 11	L'Empire Almoravide et Almohade Source : IRRHM
Figure 12	Relations économiques Maroc-Espagne Source : Office des Changes
Figure 13	Le monde Arabo-Musulman Source : atlas-historique.net
Figure 14	La Ligue Arabe Source : IRES
Figure 15	Le Maroc et le monde arabo-musulman
Figure 16	La Ligue Arabe
Figure 17	Les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe
Figure 18	Les IDE au Maroc en provenance des pays du Conseil de Coopération du Golfe Source : Office des Changes
Figure 19	La croissance économique en Afrique subsaharienne Source : Oxford Economics database estimates
Figure 20	Les Visites officielles effectuées par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en Afrique depuis 1999 Source : IRES

LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES (3)

	NOMS ET SOURCES
Figure 21	Le Maroc au XVII-XVIII ^{ème} siècle
Figure 22	La présence des opérateurs marocains en Afrique Source: IRES
Figure 23	Les pays africains reconnaissant la pseudo "rasd" en 2015 Source : IRES
Figure 24	Quelques données sur la Méditerranée Source : Marine nationale Française
Figure 25	Empire Romain en 117 Source : Geographical Tour
Figure 26	Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne Source : Office des Changes
Figure 27	L'Amérique du Nord
Figure 28	Données géopolitiques et géoéconomiques de l'Amérique du Sud Sources : Mercosur, FMI, Caricom, Direction Générale du Trésor, Géoconfluences
Figure 29	Le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah
Figure 30	Part du marché mondial (en %), année 2014 Source : IRES
Figure 31	La Fédération de Russie
Figure 32	Les échanges commerciaux Maroc-Russie Source : Office des Changes